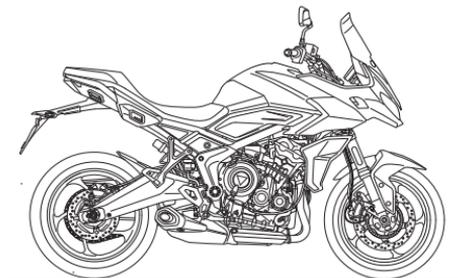
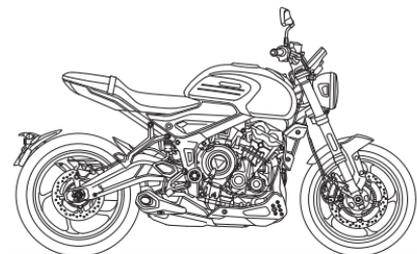




Trident et Tiger Sport



Ce manuel contient des informations sur la/les moto(s) Triumph Trident et Tiger Sport. Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 07.2021 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850066-FR édition 1

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.

- 03** AVANT-PROPOS
- 07** SÉCURITÉ D'ABORD
- 14** ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT
- 16** IDENTIFICATION DES PIÈCES
- 23** NUMÉROS DE SÉRIE
- 25** INFORMATIONS GÉNÉRALES
- 81** CONDUITE DE LA MOTO
- 95** ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS
- 101** ENTRETIEN
- 155** NETTOYAGE ET REMISAGE
- 169** GARANTIE
- 183** CARACTÉRISTIQUES
- 189** INDEX
- 194** INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Avertissement, Attention et Note

Tout au long de ce Manuel du propriétaire, les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

Avertissement

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures corporelles ou même mortelles.

Attention

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des dégâts matériels.

Note

Ce symbole attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole (ci-dessus) est affiché. Ce symbole signifie ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné et/ou d'un texte.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement de ce Manuel du propriétaire. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à un concessionnaire Triumph agréé.

Seul un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumph.co.uk ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

1. À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
2. d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- ▼ Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- ▼ Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- ▼ Absence de maintenance adéquate.
- ▼ Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

Manuel du propriétaire

Avertissement

Ce Manuel du propriétaire, et toutes les autres instructions fournies avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire et toutes les autres instructions qui sont fournies avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne prêtez pas votre moto à d'autres car sa conduite sans bien connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations de votre moto peut entraîner un accident.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

Ce manuel est disponible chez les concessionnaires locaux dans les langues suivantes :

- ▼ Anglais
- ▼ Anglais États-Unis
- ▼ Arabe
- ▼ Chinois
- ▼ Néerlandais
- ▼ Français
- ▼ Allemand
- ▼ Italien
- ▼ Japonais
- ▼ Portugais
- ▼ Espagnol
- ▼ Suédois
- ▼ Thaï
- ▼ Finnois (disponible en ligne sur www.triumphmotorcycles.com).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

La moto

Avertissement

Cette moto est prévue pour l'utilisation routière uniquement. Elle n'est pas prévue pour l'utilisation tout-terrain.

L'utilisation tout-terrain pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto occasionnant un accident pouvant causer des blessures ou la mort.

Avertissement

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

Le montage d'un side-car et/ou d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

La moto est équipée d'un convertisseur catalytique sous le moteur. Tout comme le système d'échappement, il atteint une température très élevée pendant le fonctionnement du moteur.

Éviter tout contact des matériaux inflammables comme l'herbe, le foin, la paille, les feuilles, les vêtements et les bagages, etc. avec toute pièce du système d'échappement ou le convertisseur catalytique, car ils risqueraient de s'enflammer.

Toujours s'assurer que des matériaux inflammables ne peuvent entrer en contact avec le système d'échappement ou le catalyseur.

Avertissement

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul.

Le poids total du conducteur, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.

Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir d'essence en fumant ou à proximité d'une flamme nue.

Prendre soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux en ravitaillant.

En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.

En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.

Le contact avec l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Casque et vêtements



⚠ Avertissement

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements corrects peut réduire les risques de blessures sur une moto.

 **Avertissement**

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Porter toujours une visière ou des gants agréés pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Stationnement **Avertissement**

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.

- Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.

- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section "Conduite de la moto" de ce Manuel du propriétaire.

Pièces et accessoires

⚠ Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

Entretien et équipement

⚠ Avertissement

Consultez votre concessionnaire Triumph chaque fois que vous avez des doutes quant à l'utilisation correcte et sûre de cette moto Triumph.

Rappelez-vous que vous risquez d'aggraver un défaut et pouvez aussi compromettre la sécurité si vous continuez d'utiliser une moto qui fonctionne incorrectement.

⚠ Avertissement

Vérifiez que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou inappropriée peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

⚠ Avertissement

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit être confiée à un concessionnaire Triumph agréé pour contrôle et réparation.

Tout accident peut faire subir à la moto des dégâts qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Conduite

⚠ Avertissement

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La fatigue ou l'alcool ou d'autres drogues réduisent l'aptitude du conducteur à garder le contrôle de la moto et peuvent entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

La conduite de la moto sans formation régulière sur les techniques de conduite correctes nécessaires pour l'obtention du permis est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Toujours conduire défensivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette préface.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont sujets à des forces extérieures susceptibles de causer un accident. Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules
- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées
- Mauvais temps
- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Tremblement/Louvoisement

Le louvoisement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires mais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoisement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

Guidon et repose-pieds

Avertissement

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

Le comportement et la stabilité de la moto seront compromis si le conducteur retire les mains du guidon, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

Avertissement

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

Avertissement

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux. Pour cette raison, il convient de toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les informations détaillées sur les limites d'usure d'indicateur d'angle d'inclinaison sont notées dans la section d'entretien et de réglage.

Avertissement

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

Cet angle dépend de nombreux facteurs, entre autres : la qualité du revêtement, l'état des pneus et les conditions atmosphériques.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Lorsque la moto s'incline en virage et que l'indicateur d'angle d'inclinaison, fixé au marchepied conducteur, entre en contact avec le sol, elle approche de sa limite d'inclinaison.

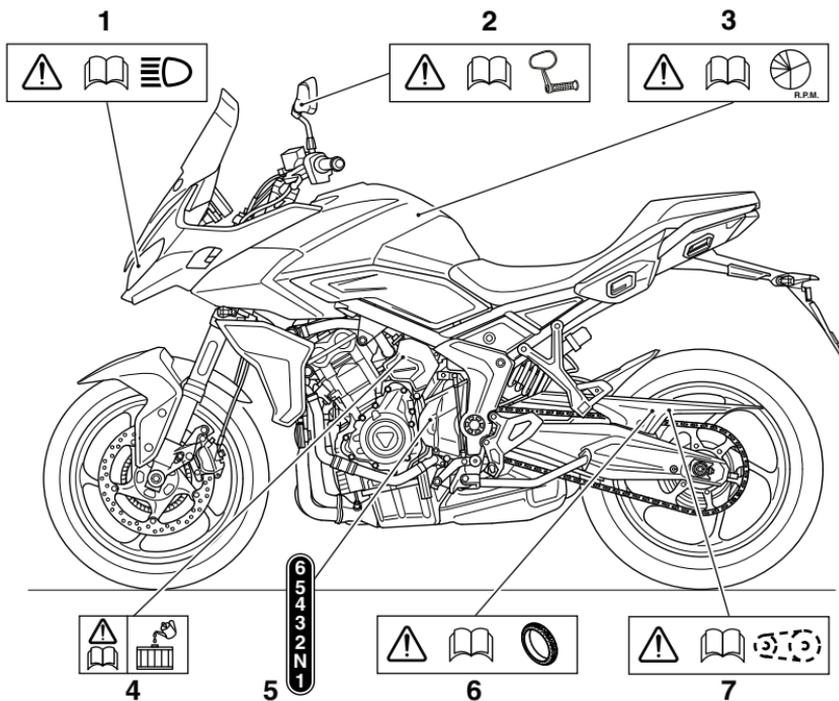
Il est dangereux d'incliner davantage la moto.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Emplacements des étiquettes d'avertissement

Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes attirent l'attention sur les informations importantes concernant la sécurité et contenues dans ce manuel. Avant de les laisser prendre la route, s'assurer que tous les utilisateurs ont compris les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y sont conformés. La moto illustrée est le modèle Tiger Sport, cependant toutes les étiquettes sont au même endroit sur la moto Trident.

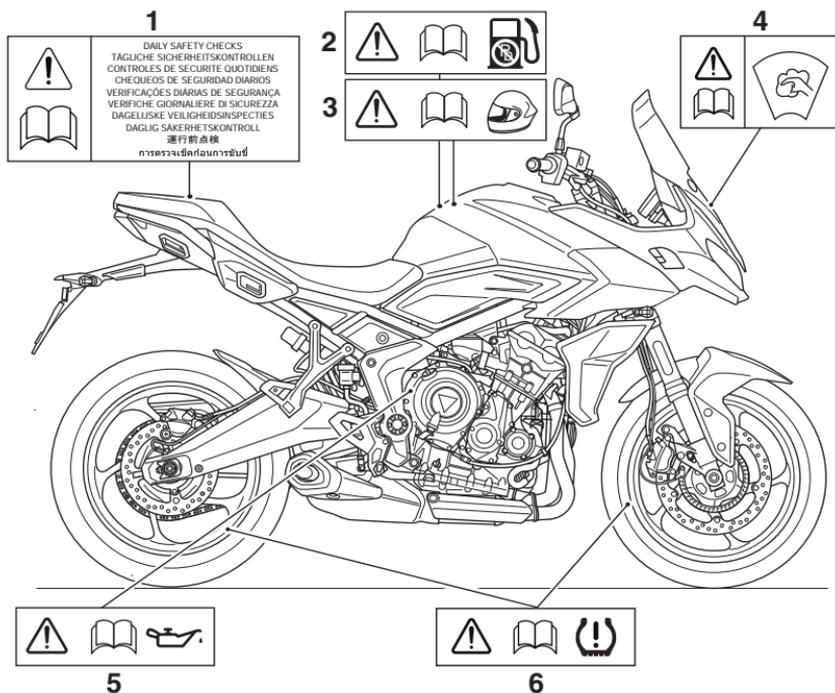


- | | |
|------------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Phares (page 152) | 5. Vitesses (page 84) |
| 2. Rétroviseurs (page 128) | 6. Pneus (page 136) |
| 3. Rodage (page 77) | 7. Chaîne de transmission (page 118) |
| 4. Liquide de refroidissement (page 112) | |

Emplacements des étiquettes d'avertissement (suite)

⚠ Attention

Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.



1. Contrôles de sécurité quotidiens
(page 78)

2. Carburant sans plomb (page 66)

3. Casque (page 08)

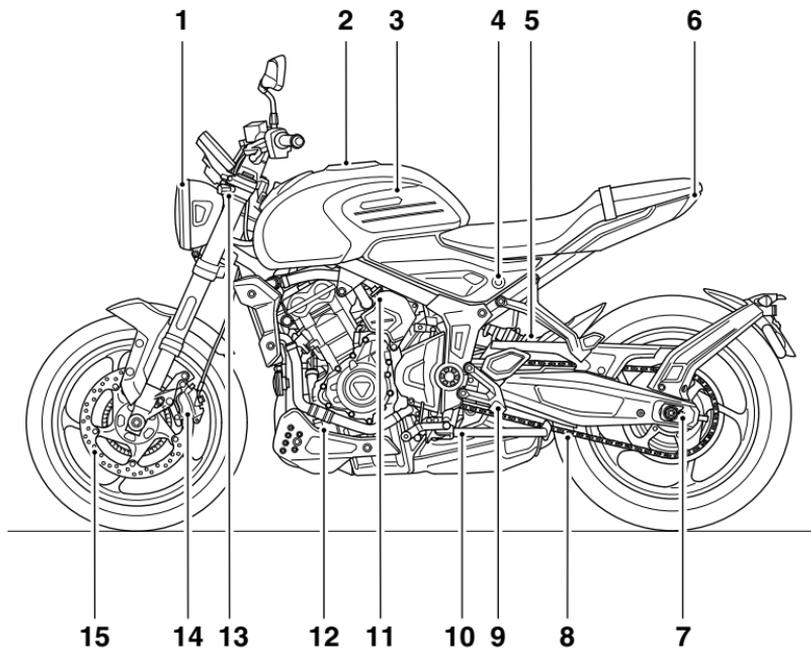
4. Pare-brise (le cas échéant) (page 164)

5. Huile moteur (page 107)

6. Système de contrôle de pression des
pneus (TPMS) (selon l'équipement)
(page 137)

IDENTIFICATION DES PIÈCES

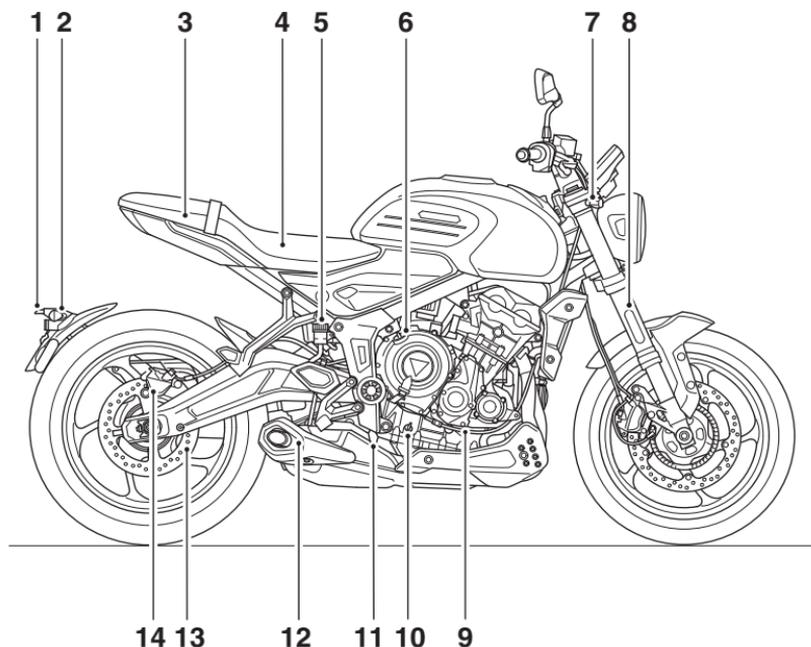
Trident



- | | |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1. Phare | 9. Pédale de changement de vitesses |
| 2. Bouchon de réservoir de carburant | 10. Béquille latérale |
| 3. Réservoir de carburant | 11. Vase d'expansion du liquide de refroidissement |
| 4. Verrou de selle | 12. Filtre à huile |
| 5. Combiné de suspension arrière | 13. Indicateur de direction avant |
| 6. Feu arrière | 14. Étrier de frein avant |
| 7. Dispositif de réglage de chaîne d'entraînement | 15. Disque de frein avant |
| 8. Chaîne de transmission | |

Identification des pièces (suite)

Trident

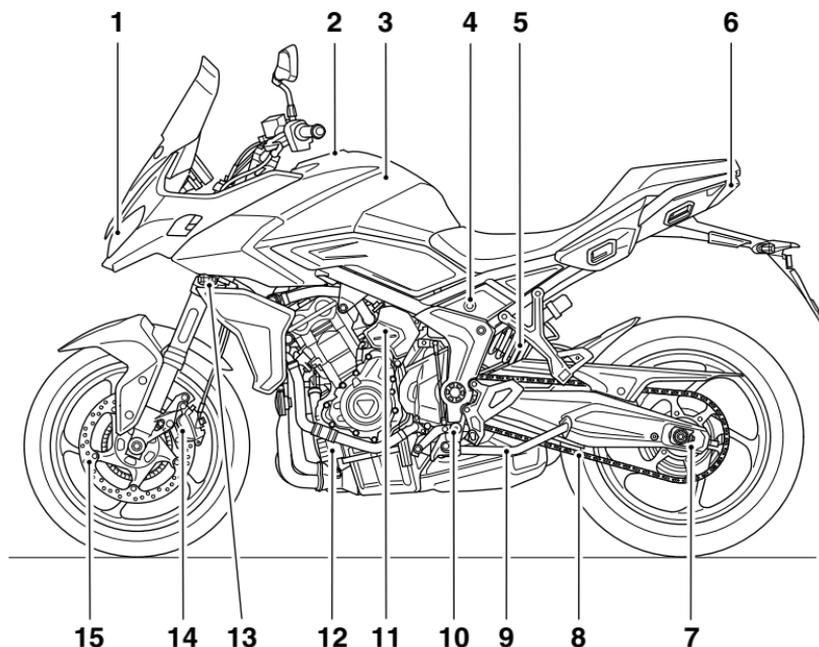


- | | |
|------------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Éclairage de plaque d'immatriculation | 8. Fourche avant |
| 2. Indicateur de direction arrière | 9. Câble d'embrayage |
| 3. Trousse à outils (sous la selle) | 10. Jauge du niveau d'huile du moteur |
| 4. Batterie (sous la selle) | 11. Pédale de frein arrière |
| 5. Réservoir de liquide du frein arrière | 12. Silencieux |
| 6. Bouchon de remplissage d'huile | 13. Disque de frein arrière |
| 7. Indicateur de direction avant | 14. Étrier de frein arrière |

IDENTIFICATION DES PIÈCES

Identification des pièces

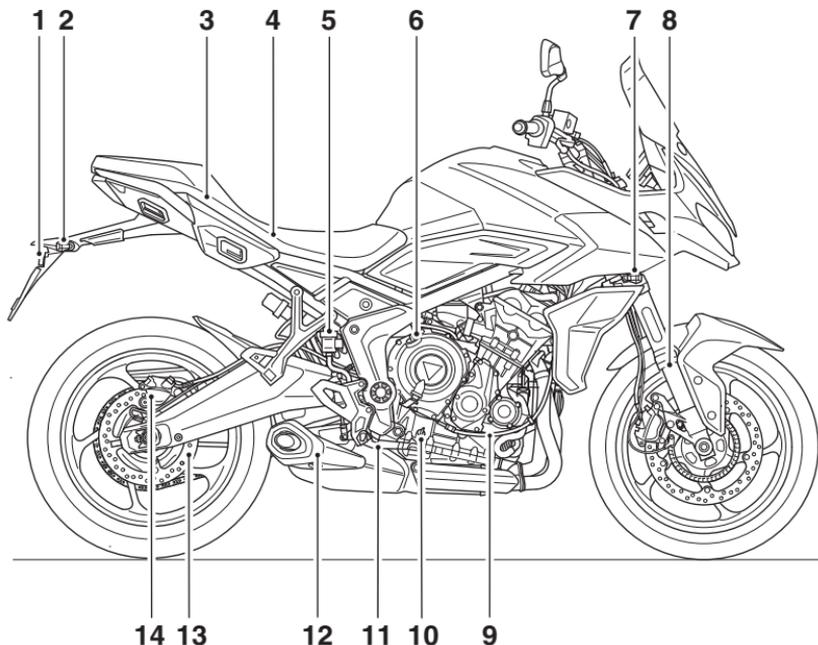
Tiger Sport



- | | |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1. Phare | 9. Béquille latérale |
| 2. Bouchon de réservoir de carburant | 10. Pédale de changement de vitesses |
| 3. Réservoir de carburant | 11. Vase d'expansion du liquide de refroidissement |
| 4. Verrou de selle | 12. Filtre à huile |
| 5. Combiné de suspension arrière | 13. Indicateur de direction avant |
| 6. Feu arrière | 14. Étrier de frein avant |
| 7. Dispositif de réglage de chaîne d'entraînement | 15. Disque de frein avant |
| 8. Chaîne de transmission | |

Identification des pièces (suite)

Tiger Sport

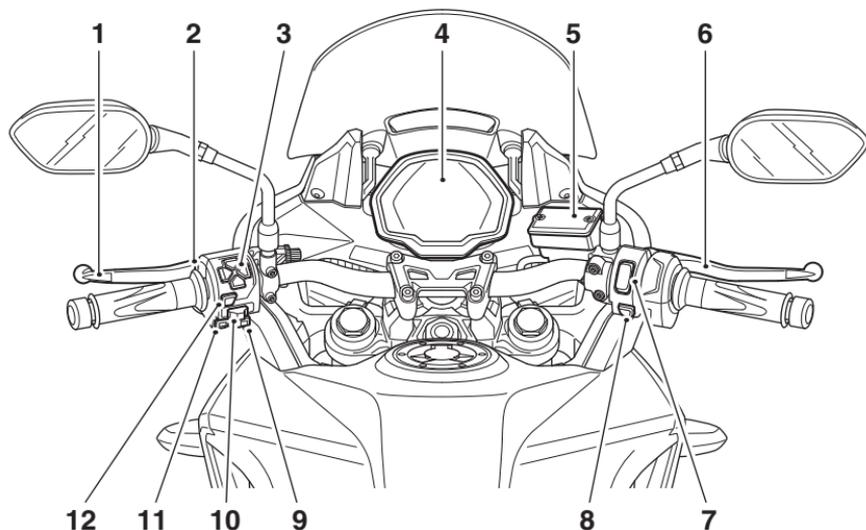


- | | |
|------------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Éclairage de plaque d'immatriculation | 8. Fourche avant |
| 2. Indicateur de direction arrière | 9. Câble d'embrayage |
| 3. Trousse à outils (sous la selle) | 10. Jauge du niveau d'huile du moteur |
| 4. Batterie (sous la selle) | 11. Pédale de frein arrière |
| 5. Réservoir de liquide du frein arrière | 12. Silencieux |
| 6. Bouchon de remplissage d'huile | 13. Disque de frein arrière |
| 7. Indicateur de direction avant | 14. Étrier de frein arrière |

IDENTIFICATION DES PIÈCES

Identification des pièces vues de la position du conducteur

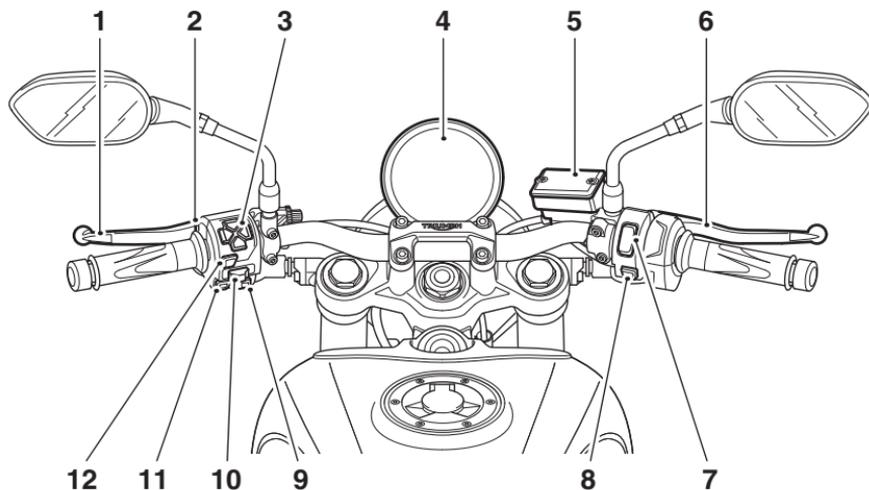
Tiger Sport



- | | |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------|
| 1. Levier d'embrayage | 7. Interrupteur de marche/arrêt du moteur |
| 2. Bouton du faisceau de route/apel de phare | 8. Interrupteur de feux de détresse |
| 3. Boutons de navigation du tableau de bord | 9. Bouton Mode |
| 4. Instruments | 10. Commutateur d'indicateurs de direction |
| 5. Réservoir de liquide du frein avant | 11. Bouton d'avertisseur sonore |
| 6. Levier de frein avant | 12. Bouton Select |

Identification des pièces vues de la position du conducteur

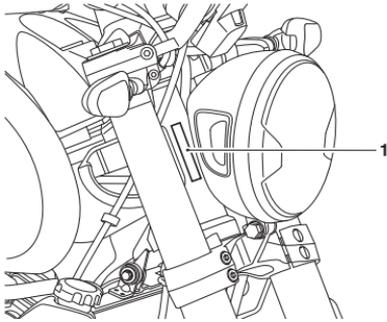
Trident



- | | |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------|
| 1. Levier d'embrayage | 7. Interrupteur de marche/arrêt du moteur |
| 2. Bouton du faisceau de route/apel de phare | 8. Interrupteur de feux de détresse |
| 3. Boutons de navigation du tableau de bord | 9. Bouton Mode |
| 4. Instruments | 10. Commutateur d'indicateurs de direction |
| 5. Réservoir de liquide du frein avant | 11. Bouton d'avertisseur sonore |
| 6. Levier de frein avant | 12. Bouton Select |

Page réservée

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

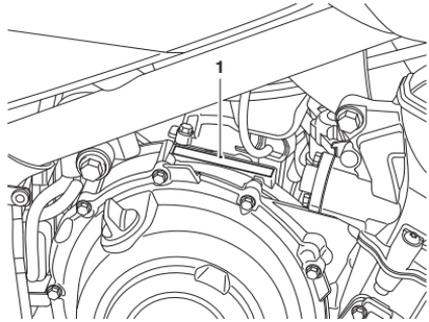


1. Numéro d'identification du véhicule (illustré sur le modèle Trident)

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est poinçonné dans le cadre, près du roulement de colonne. Il figure aussi sur une étiquette fixée sur le côté gauche du cadre, à côté du carénage de carburant.

Noter le numéro d'identification du véhicule dans l'espace prévu ci-dessous.

Numéro de série du moteur



1. Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur est embouti sur le carter moteur, juste au-dessus du carter d'embrayage.

Noter le numéro de série du moteur dans l'espace prévu ci-dessous.

Page réservée

Table des matières

Commandes manuelles.....	27
Commutateur d'allumage/Verrou de direction.....	27
Clé de contact.....	28
Antidémarrage.....	29
Lever de frein.....	29
Lever d'embrayage.....	30
Commutateurs au guidon côté droit.....	30
Commutateurs au guidon côté gauche.....	31
Commande d'accélérateur.....	33
Instruments.....	35
Affichage du tableau de bord Trident.....	36
Affichage du tableau de bord Tiger Sport.....	37
Témoins.....	38
Compteur de vitesse.....	41
Totalisateur.....	41
Compte-tours.....	41
Jauge de carburant.....	42
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	42
Entretien.....	43
Totalisateurs partiels.....	44
Modes de conduite.....	44
Consommation d'essence.....	47
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement).....	48
Luminosité.....	48
Position de la commande de vitesses.....	49
Examen des messages d'avertissement.....	50
Menu principal.....	50
Modes de conduite.....	51
Menu Configuration moto.....	52
Menu Configuration totalisateur partiel.....	56
Menu Config affichage.....	59
Réinitialiser aux paramètres par défaut.....	65
Carburant.....	66
Bouchon de réservoir de carburant.....	67
Remplissage du réservoir de carburant.....	68
Antipatinage (TC).....	69
Réglages de l'antipatinage.....	69

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)	70
Pressions de gonflage des pneus.....	70
Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS).....	72
Piles des capteurs de pression des pneus.....	72
Numéro de série du capteur de pression du pneu	73
Pneus de rechange.....	73
Béquille latérale.....	74
Selle.....	75
Verrou de selle.....	75
Dépose et repose de la selle.....	76
Pare-brise (le cas échéant)	76
Rodage	77
Contrôles de sécurité quotidiens	78

Commandes manuelles

Commutateur d'allumage/Verrou de direction

Avertissement

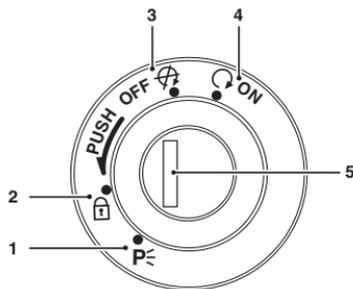
Par mesure de sécurité, toujours tourner la clé de contact en position contact coupé (OFF) ou stationnement (PARK) (selon équipement) et la retirer lorsque la moto est laissée sans surveillance.

Une utilisation non autorisée de la moto risque d'entraîner des blessures pour le conducteur, les autres usagers et les piétons, ainsi que des dégâts pour la moto.

Avertissement

Lorsque la clé est en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement), la direction est verrouillée.

Ne jamais tourner la clé en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement) pendant la marche de la moto, car cela bloquerait la direction. Le blocage de la direction causera une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Position stationnement (PARK)
2. Position verrouillage (LOCK)
3. Position contact coupé (OFF)
4. Position contact établi (ON)
5. Commutateur d'allumage/Verrou de direction

Fonctionnement du commutateur

Le commutateur commandé par clé a quatre positions. La clé ne peut être retirée du commutateur que s'il est en position contact coupé (OFF), verrouillage (LOCK) ou stationnement (PARK).

POUR VERROUILLER : Tournez le guidon à fond à gauche, coupez le contact (OFF), appuyez sur la clé et relâchez-la complètement, puis tournez-la en position verrouillage (LOCK).

STATIONNEMENT : Tournez la clé de la position verrouillage (LOCK) à la position stationnement (P). La direction restera bloquée.

Note

Ne laissez pas le verrou de direction en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Clé de contact

⚠ Avertissement

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'interférer sur la direction, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

⚠ Attention

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'endommager les surfaces peintes ou polies de la moto.

Retirez toutes les clés supplémentaires, portes-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

⚠ Attention

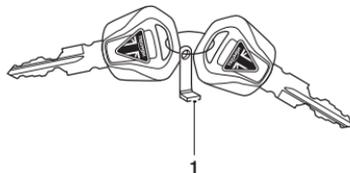
Ne rangez pas la clé de rechange avec la moto, car cela diminuerait la protection antivol.

⚠ Attention

Les fonctions clés peuvent être perturbées par des appareils électroniques, des sources de bruit électrique ambiant et des objets métalliques.

Éviter de stocker et d'utiliser la clé à proximité des éléments suivants :

- Mâts électriques, mâts radio et infrastructures de distribution électrique
- Dispositifs d'ouverture de porte de garage
- Cartes d'accès ou clés d'identification par radiofréquence (RFID)
- Porte-cartes métalliques et objets en aluminium
- Autres clés électroniques de véhicule
- Sacoches ou Top-cases
- Appareils de communication sans fil tels que téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, consoles de jeu portables, lecteurs audio, radios et chargeurs.



1. Plaquette portant le numéro de clé

Outre qu'elle commande le commutateur d'allumage/verrou de direction, la clé de contact est nécessaire pour commander le verrou de selle et le bouchon de réservoir de carburant.

À la livraison de la moto neuve, deux clés de contact sont fournies avec une petite plaque portant le numéro de clé. Noter le numéro de clé et ranger la clé de rechange et la plaque en lieu sûr, distant de la moto.

Un transpondeur intégré aux clés de contact désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage restera activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

Toujours se procurer ses clés de rechange chez un concessionnaire Triumph agréé. Les clés de rechange doivent être "appariées" avec l'antidémarrage de la moto par votre concessionnaire Triumph agréé.

Antidémarrage

Le boîtier du barillet de commutateur d'allumage sert d'antenne pour l'antidémarrage. Lorsque le contact est coupé (OFF) et la clé retirée du commutateur, l'antidémarrage est activé (voir page 39). L'antidémarrage est désactivé lorsque la clé de contact est dans le commutateur d'allumage et en position de marche.

Levier de frein

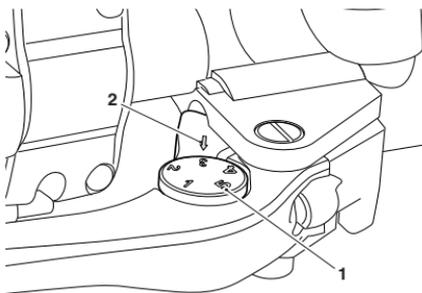
Avertissement

N'essayez pas de régler les leviers en roulant, car vous risqueriez de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne prêtez pas votre moto à un autre conducteur, car il pourrait changer le réglage des leviers auquel vous êtes habitué, ce qui pourrait vous faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Une molette de réglage est prévue sur le levier de frein. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.



1. Molette de réglage
2. Flèche repère

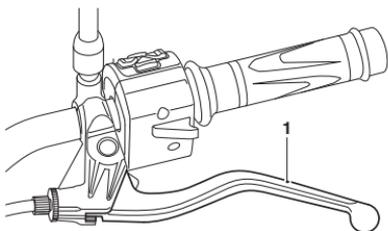
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour ajuster le levier de frein :

- ▼ Pousser le levier de frein vers l'avant et tourner la molette de réglage pour aligner une des positions numérotées avec la flèche repère sur le support de levier.
- ▼ La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein est la plus courte au réglage numéro cinq, et la plus longue au numéro un.

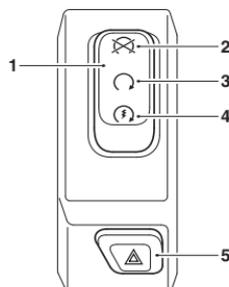
Levier d'embrayage

Le levier d'embrayage a une portée fixe. Il n'est pas réglable.



1. Levier d'embrayage

Commutateurs au guidon côté droit



1. Interrupteur de marche/arrêt du moteur
2. Position arrêt (STOP)
3. Position Run (marche)
4. Position démarrage (START)
5. Interrupteur de feux de détresse

Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amenez l'interrupteur de marche/arrêt en position d'arrêt (STOP).

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Attention

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Position marche (RUN)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la bêtequille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

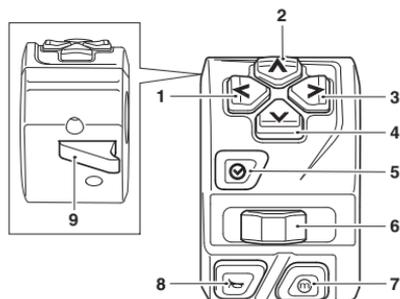
Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

Commutateurs au guidon côté gauche



1. **Bouton gauche**
2. **Bouton haut**
3. **Bouton droit**
4. **Bouton bas**
5. **Bouton Select**
6. **Commutateur d'indicateurs de direction**
7. **Bouton Mode**
8. **Bouton d'avertisseur sonore**
9. **Bouton du faisceau de route**

Boutons de navigation

Les boutons de navigation servent à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- ▼ Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- ▼ Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- ▼ Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- ▼ Droite - faire défiler le menu vers la droite.

Commutateur d'indicateurs de direction

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite, les indicateurs correspondants clignotent.

Il est possible d'arrêter manuellement les indicateurs. Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

Les indicateurs de direction à extinction automatique peuvent être activés dans la fonction Configuration de la moto sur l'écran, voir page 54.

Si la moto s'arrête pour quelque raison que ce soit en mode d'annulation automatique, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

Bouton Mode

Lorsque l'on appuie sur le bouton Mode avant de le relâcher, il entraîne l'affichage du mode de conduite. D'autres pressions du bouton Mode font défiler les modes de conduite disponibles (voir page 46).

Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

Bouton du faisceau de route

Lorsque vous appuyez sur le bouton de faisceau de route, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche. Le phare s'éteint pendant que le bouton de démarrage est enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON).

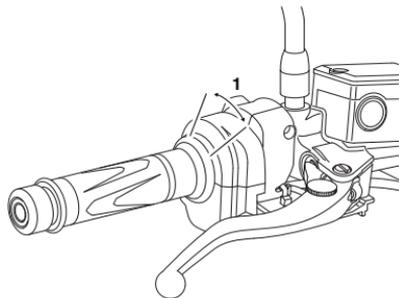
La fonction d'appel de phare n'est pas disponible sur ce modèle.

Commande d'accélérateur

Une poignée rotative d'accélérateur électronique commande l'ouverture et la fermeture des gaz par l'intermédiaire du calculateur électronique du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.



1. Position papillons fermés

⚠ Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé.

Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- ▼ Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités
- ▼ Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- ▼ Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

Pour toutes les conditions ci-dessus, contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

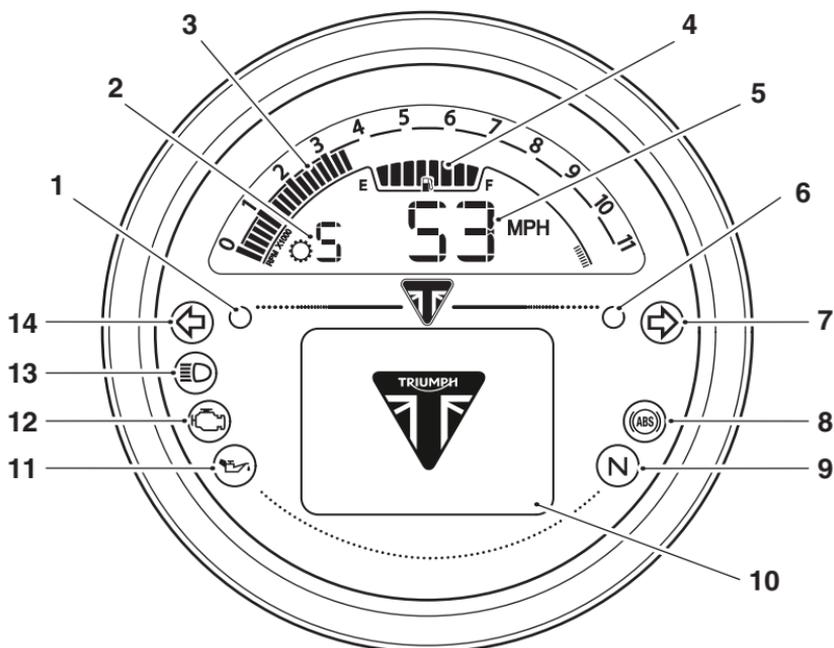
Instruments

Table des matières

Affichage du tableau de bord Trident.....	36
Affichage du tableau de bord Tiger Sport.....	37
Témoins.....	38
Compteur de vitesse.....	41
Totalisateur.....	41
Compte-tours.....	41
Jauge de carburant.....	42
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	42
Entretien.....	43
Totalisateurs partiels.....	44
Modes de conduite.....	44
Consommation d'essence.....	47
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement).....	48
Luminosité.....	48
Position de la commande de vitesses.....	49
Examen des messages d'avertissement.....	50
Menu principal.....	50
Modes de conduite.....	51
Menu Configuration moto.....	52
Menu Configuration totalisateur partiel.....	56
Menu Config affichage.....	59
Réinitialiser aux paramètres par défaut.....	65

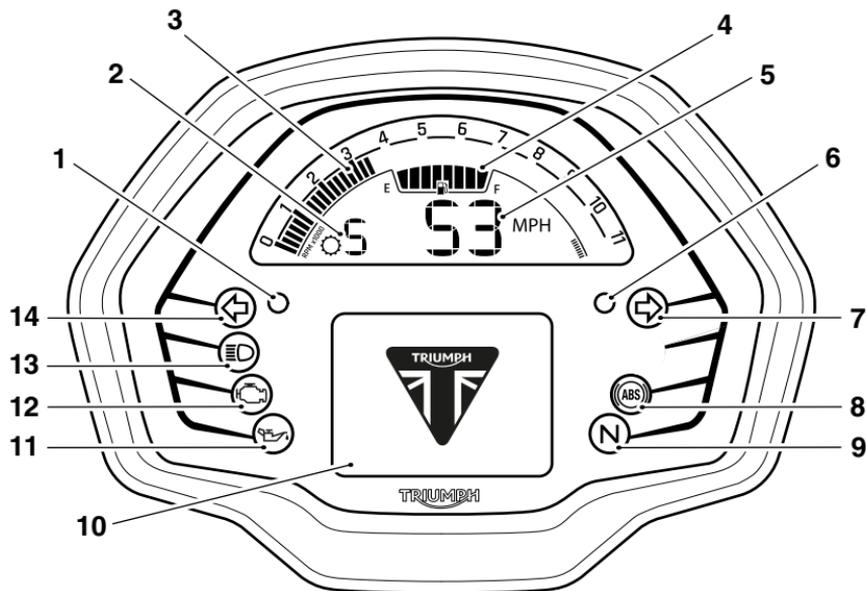
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Affichage du tableau de bord Trident



- | | |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1. Alarme/antidémarrage | 9. Témoin de point mort |
| 2. Position de la commande de vitesses | 10. Panneau d'information |
| 3. Compte-tours | 11. Témoin de basse pression d'huile |
| 4. Jauge de carburant | 12. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur |
| 5. Compteur de vitesse | 13. Témoin de phare |
| 6. Capteur de lumière ambiante | 14. Indicateur de direction gauche et feu de détresse |
| 7. Indicateur de direction droit et feu de détresse | |
| 8. Témoin d'ABS | |

Affichage du tableau de bord Tiger Sport



- | | |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1. Alarme/antidémarrage | 9. Témoin de point mort |
| 2. Position de la commande de vitesses | 10. Panneau d'information |
| 3. Compte-tours | 11. Témoin de basse pression d'huile |
| 4. Jauge de carburant | 12. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur |
| 5. Compteur de vitesse | 13. Témoin de phare |
| 6. Capteur de lumière ambiante | 14. Indicateur de direction gauche et feu de détresse |
| 7. Indicateur de direction droit et feu de détresse | |
| 8. Témoin d'ABS | |

Témoins

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour plus de détails sur les Avertissements, voir page 50.

Témoin d'anomalie du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

⚠ Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le MIL allumé. Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Note

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de basse pression d'huile s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de basse pression d'huile est allumé.

Note

Le témoin de basse pression d'huile s'allume si le contact est établi sans démarrage du moteur.

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto Triumph est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Témoin du système de freinage antiblochage (ABS)



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Note

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Indicateurs de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

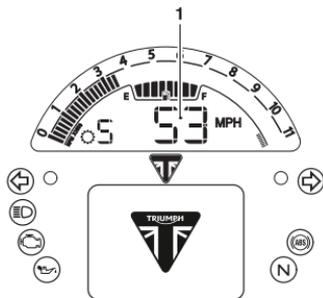
Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le témoin de faisceau de route s'allume.

Compteur de vitesse

Le compteur indique la vitesse de la moto.



1. Compteur de vitesse

Totalisateur

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto. Le totalisateur apparaît uniquement sur l'affichage Entretien.



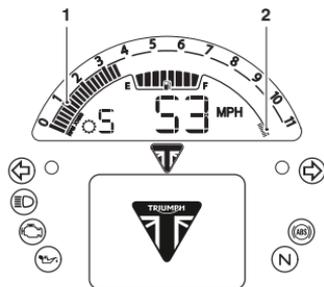
1. Totalisateur

Compte-tours

! Attention

Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.

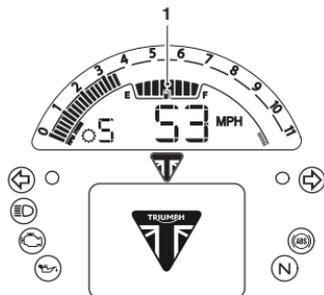


1. Régime moteur (tr/min)
2. Zone rouge

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. Jauge de carburant

Avec le contact mis, une ligne pleine indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Les repères de la jauge indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein (F) et vide (E). Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir. Il faut alors faire le plein dès que possible.

L'autonomie et la consommation d'essence instantanée sont indiquées sur l'écran Consommation d'essence, voir page 47.

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Thermomètre de liquide de refroidissement

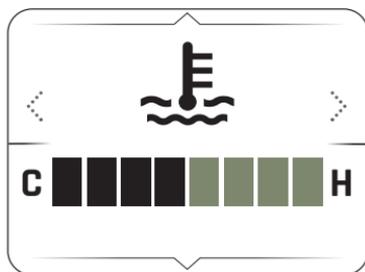
⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que l'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement est affiché.

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



1. Thermomètre de liquide de refroidissement

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent sur l'affichage. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur s'affiche.

La plage de températures normale est incluse entre C (cold, froid) et H (hot, chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température du liquide de refroidissement du moteur devient dangereusement élevée, un message d'avertissement s'affiche sur le panneau du tableau de bord. La jauge de température du liquide de refroidissement s'affiche également.

Entretien

L'affichage d'entretien indique la distance totale que la moto peut parcourir avant qu'un entretien soit requis. Il indique également la date à laquelle l'entretien doit être effectué.



1. Date à laquelle l'entretien est requis
2. Nombre restant de miles ou de kilomètres

Si l'entretien est en retard, un message s'affiche sur le panneau du tableau de bord.

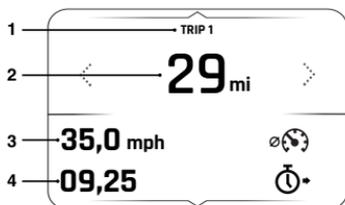
Lorsque l'entretien a été effectué par votre concessionnaire Triumph agréé, le système est remis à zéro.

La distance jusqu'au prochain entretien ou un message d'entretien s'affiche aussi sur le panneau du tableau de bord lorsque le contact est mis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Totalisateurs partiels

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



1. Totalisateur partiel 1 ou 2
2. Durée du trajet
3. Vitesse moyenne
4. Temps requis pour effectuer le trajet

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique et le remettre à zéro :

- ▼ Appuyer sur les boutons gauche ou droit jusqu'à sélectionner le totalisateur partiel requis.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) et le maintenir enfoncé pour réinitialiser manuellement le totalisateur partiel sélectionné.

Pour plus d'informations sur les totalisateurs partiels, voir page 56.

Modes de conduite

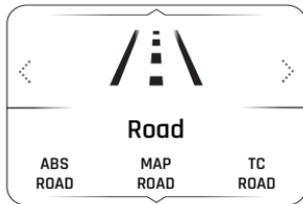
Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Les modes de conduite sont sélectionnés en utilisant le bouton Mode situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement, voir page 46.

Les modes de conduite suivants sont disponibles : Road (route) et Rain (pluie).

Mode ROAD (route)

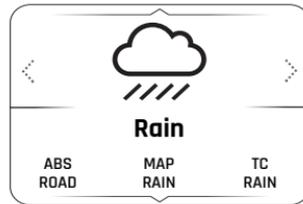
Le mode Road (route) propose des réglages ABS, MAP et TC optimaux pour une utilisation normale sur route.



Réglages système	
ABS	Road (route) - Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route.
MAP	Road (route) - Reprise standard.
TC	Road (route) - Réglage TC optimal pour une utilisation sur route.

Mode Rain (pluie)

Le mode Rain (pluie) propose des réglages ABS, MAP, et TC optimaux pour une utilisation normale sur route en cas de pluie.



Réglages système	
ABS	Road (route) - Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route.
MAP	Rain (pluie) - Reprise réduite comparée au réglage Road (route), dans des conditions humides ou glissantes.
TC	Rain (pluie) - Réglage optimal du TC pour une utilisation sur route en cas de pluie, qui permet un patinage minimal de la roue arrière.

Sélection du mode de conduite

Avertissement

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières/climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

Si cette importante précaution n'est pas respectée, cela entraîne une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'on est habitué, ce qui pourrait faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Note

Le mode de conduite est sur ROAD (route) par défaut lorsque le contact est établi.

Si les icônes de mode de conduite ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

Pour sélectionner un mode de conduite :

- ▼ Appuyer brièvement sur le bouton Mode sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer l'affichage de sélection du mode de conduite.
- ▼ L'icône du mode de conduite actif apparaît au centre du panneau d'information.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- ▼ Appuyer plusieurs fois sur le bouton Mode jusqu'à ce que le mode de conduite requis s'affiche dans le panneau d'information. Une fois dans l'affichage du mode de conduite, les boutons gauche ou droite feront également défiler les options du mode de conduite.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection du mode de conduite requis.
- ▼ Le mode de conduite sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode de conduite respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- ▼ Le contact est établi.
- ▼ L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- ▼ Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

Moto en mouvement

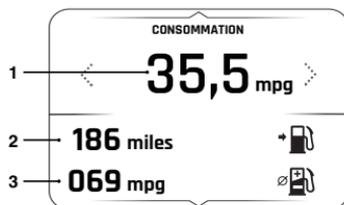
Dans les 60 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- ▼ Fermer le papillon.
- ▼ S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Consommation d'essence

L'affichage Consommation d'essence affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. Consommation de carburant instantanée
2. Autonomie
3. Consommation moyenne de carburant

Consommation de carburant instantanée

Indication de la consommation de carburant à un moment donné. Si la moto est immobile, « -.- » s'affiche.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, « 0.0 » s'affiche jusqu'à ce que 0,1 mile/kilomètre ait été parcouru.

Note

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

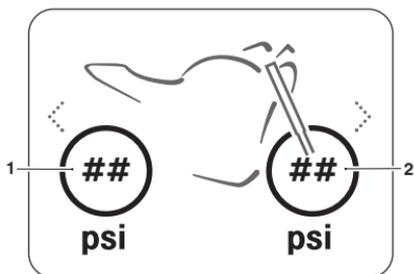
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

L'affichage Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière.



1. Indicateur de la pression des pneus arrière
2. Indicateur de la pression des pneus avant

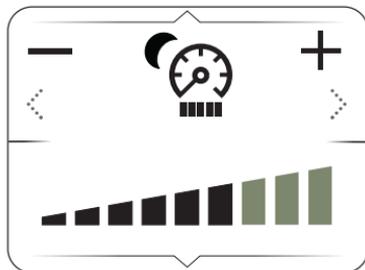
Les indicateurs de pression des pneus indiquent la pression actuelle des pneus.

Pour connaître les pressions de gonflage correctes, voir le tableau Pneus dans la section Caractéristiques, voir page 183.

Pour plus d'informations sur le TPMS, voir page 70.

Luminosité

L'affichage Luminosité permet de régler la luminosité du panneau d'information.



Pour régler la luminosité du panneau d'information :

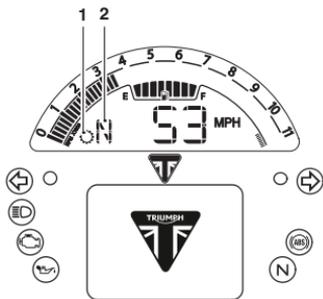
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer le niveau requis de luminosité.

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

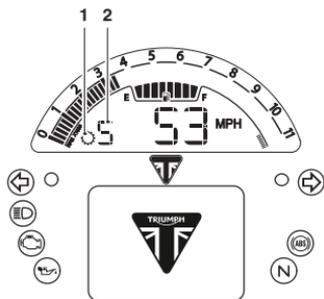
Ne pas recouvrir le capteur de lumière ambiante de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de varier correctement.

Position de la commande de vitesses

La position de boîte de vitesses est indiquée sur l'écran principal du tableau de bord et indique la vitesse (un à six) engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), N s'affiche.



1. Symbole de position de boîte de vitesses
2. Position de boîte de vitesses (position point mort illustrée)



1. Symbole de position de boîte de vitesses
2. Position de boîte de vitesses (cinquième vitesse affichée)

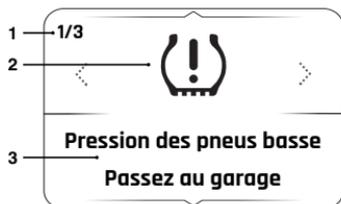
Les informations de position de boîte de vitesses ne sont pas affichées lorsque l'indicateur de changement de rapport est affiché dans le panneau d'information.

Pour plus d'informations sur l'affichage de l'indicateur de changement de vitesse, voir page 60.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Examen des messages d'avertissement

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent dans le panneau Messages d'avertissement. Un exemple s'affiche ci-dessous.



1. Compteur de messages d'avertissement (affichant l'un des trois messages)
2. Symbole de message d'avertissement
3. Message d'avertissement et instructions

Pour afficher les avertissements :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour parcourir les options jusqu'à ce que l'affichage des messages d'avertissement apparaisse.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droite pour consulter chaque message d'avertissement (s'il y en a plusieurs). Le compteur de messages d'avertissement affiche le nombre de messages d'avertissements présents.

Avertissement de batterie faible

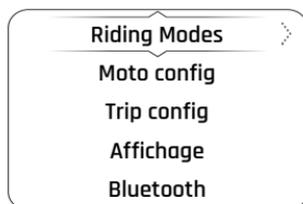
Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement.

Menu principal



Pour accéder au menu principal :

- ▼ La moto doit être immobile avec le contact mis.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler le panneau d'information jusqu'à ce que l'écran Menu principal s'affiche.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection du Menu principal. Les éléments du Menu principal peuvent alors être sélectionnés.



Le menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

Modes de conduite

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 44.

Configuration moto

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 52.

Configuration totalisateur partiel

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 56.

Configuration affichage

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 59.

Bluetooth® (le cas échéant)

Ce menu permet de configurer la connectivité Bluetooth®. Pour plus d'informations, consulter le manuel de connectivité My Triumph.

Le manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.triumphinstructions.com/>

Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

Réinitialiser aux paramètres par défaut

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 65.

Modes de conduite

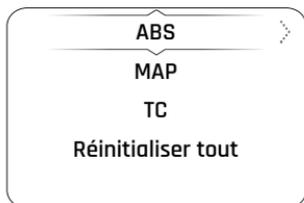
Pour accéder au menu Modes de conduite :

- ▼ Dans le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Modes de conduite.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour confirmer et afficher les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

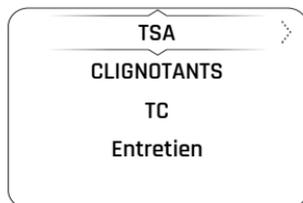


Pour modifier un paramètre ABS, MAP ou antipatinage (TC) :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le paramètre.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour sélectionner l'option requise pour le paramètre spécifique.

Menu Configuration moto

Le menu Configuration moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.



Pour accéder au menu Configuration moto :

- ▼ Dans le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Configuration moto.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

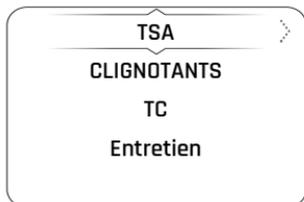
Configuration moto - TSA (selon l'équipement)

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

La TSA ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

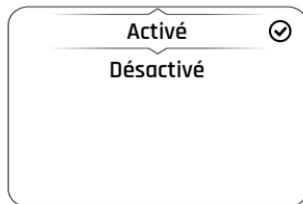
Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.



Pour activer ou désactiver la TSA :

- ▼ Dans le menu Configuration moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TSA.

- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



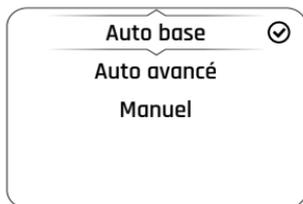
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activer ou Désactiver.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 85.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Configuration moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés sur le mode Auto base, Auto avancé ou Manuel.



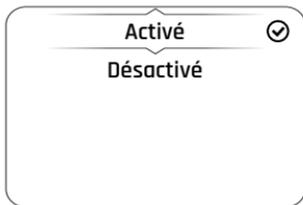
Sélection d'un mode d'indicateurs de direction

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

- ▼ Dans le menu Configuration moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Indicateurs.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options suivantes :
 - **Auto Basic** (auto base) - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
 - **Auto Advanced** (auto avancé) - La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
 - **Manual** (manuel) - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Configuration moto - TC

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système antipatinage (TC) de façon permanente. Il est automatiquement activé en coupant le contact puis en le remettant.



Pour désactiver ou activer le système TC :

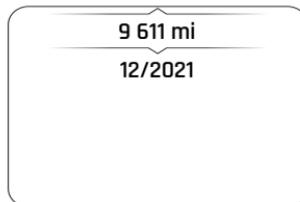
- ▼ Dans le menu Configuration moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TC.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour basculer entre Activer et Désactiver.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Configuration moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- ▼ Dans le menu Configuration moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Entretien.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher le menu Entretien.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Menu Configuration totalisateur partiel

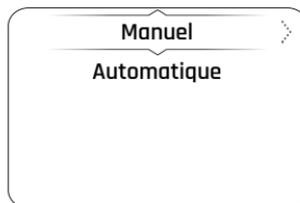
Le menu Configuration totalisateur partiel permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Configuration totalisateur :

- ▼ Dans le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Configuration totalisateur partiel.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



Sélectionner Réinitialisation totalisateur partiel 1 ou Réinitialisation totalisateur partiel 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné lorsque le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 57.

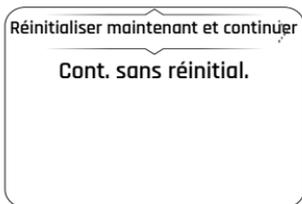
La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 57.

Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 58.

Configuration du totalisateur partiel - Réinitialisation manuelle

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise manuellement :

- ▼ Dans le menu Configuration totalisateur partiel, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinitialisation totalisateur partiel 1 ou Réinitialisation totalisateur partiel 2.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Sélectionner l'option requise et appuyer sur le bouton Select pour confirmer.



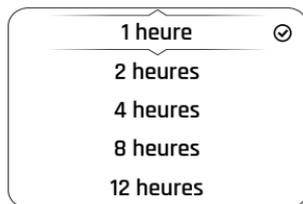
Deux options sont proposées :

- ▼ **Réinitialiser maintenant et continuer** - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
- ▼ **Continuer sans réinitialisation** - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.

Configuration du totalisateur partiel - Réinitialisation automatique

Pour configurer l'ordinateur de bord afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- ▼ Dans le menu Configuration totalisateur partiel, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinitialisation totalisateur partiel 1 ou Réinitialisation totalisateur partiel 2.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Automatique.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le temporisateur souhaité.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- ▼ Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur.
- ▼ Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.



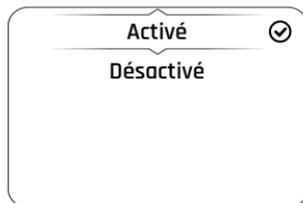
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	Délai sélectionné	Le totalisateur partiel se remet à zéro
10h30	4 heures	14h30
18h00	16 heures	10h00 (jour suivant)

Afficher trip 2

Le menu Afficher trip 2 permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.

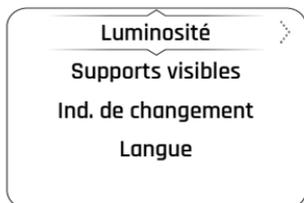


Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- ▼ Dans le menu Configuration totalisateur partiel, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Afficher trip 2.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour basculer entre Activer et Désactiver.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Menu Config affichage

Le menu Config affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.



Pour accéder au menu Config affichage :

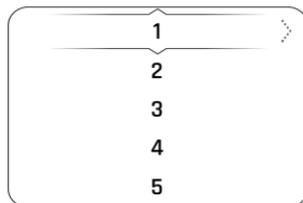
- ▼ Dans le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Config affichage.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour ouvrir les options du menu de configuration de l'affichage.
- ▼ Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Configuration de l'affichage - Luminosité

Huit niveaux de luminosité sont proposés. Le niveau 8 est l'option la plus lumineuse.

Pour régler la luminosité :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, sélectionner un niveau de 1 à 8 pour régler la luminosité.



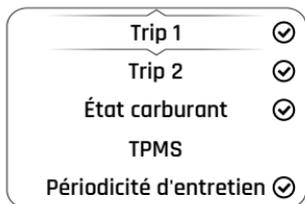
Note

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Configuration affichage - Panneau visible

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.

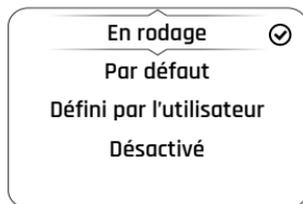


Pour sélectionner le menu Panneaux visibles :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'option Panneaux visibles.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour sélectionner/désélectionner des éléments du panneau d'information.
- ▼ Lorsqu'une coche est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Configuration de l'affichage - Ind. changement de vitesse

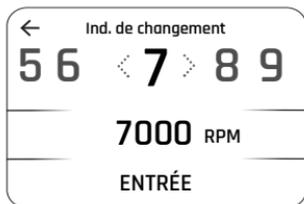
L'option Ind. changement de vitesse permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.



Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option Running In (rodage) est remplacée par une option default (par défaut).

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- ▼ Dans le menu Ind. changement de vitesse, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Défini par l'utilisateur et appuyer sur le bouton Select pour confirmer le choix.



- ▼ Le régime moteur précédemment enregistré ou par défaut est affiché en premier. Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments, puis sélectionner le symbole Supprimer.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les valeurs.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer le numéro. Les nombres autres que « 0 » sont additionnés par centaines, par exemple « 4 » ajoute « 400 » à chaque sélection.

Pour désactiver l'indicateur de changement de vitesse :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Désactiver, puis appuyer sur le bouton Select pour confirmer le choix.

Configuration affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.



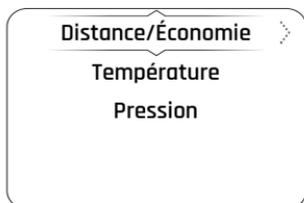
Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'option Langues.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour confirmer et afficher les options de langue disponibles.
- ▼ Faire défiler le menu en appuyant sur les boutons haut et bas jusqu'à ce que l'option de langue souhaitée soit mise en surbrillance.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour sélectionner/désélectionner la langue requise. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Configuration affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.



Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Unités.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

Pour modifier l'unité de mesure :

- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'option requise.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'unité de mesure requise.
- ▼ Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

Distance/Économie : Miles et MPG (Royaume-Uni), Miles et MPG (États-Unis), km et l/100 km, km et km/l.

Température : °C, °F.

Pression : PSI, bar, KPa.

Configuration affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.



Pour régler l'horloge :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Horloge.
- ▼ Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format 12 h ou 24 h puis appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- ▼ L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures selon la sélection.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

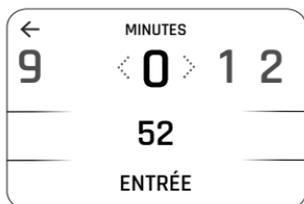
- ▼ Sélectionner Heures et appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran HEURES.



- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner l'heure juste. Lorsque le bon chiffre est en surbrillance, appuyer sur le bouton Select pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter cette étape pour sélectionner le chiffre suivant.
- ▼ Lorsque l'heure est correcte, appuyer sur le bouton haut jusqu'à ce qu'à atteindre le haut de l'écran puis appuyer sur le bouton gauche pour revenir à l'affichage de l'horloge.

Pour ajuster le réglage des minutes :

- ▼ Sélectionner MINUTES et appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran MINUTES.



- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le bon nombre de minutes. Lorsque le bon chiffre est en surbrillance, appuyer sur le bouton Select pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter cette étape pour sélectionner le chiffre suivant.
- ▼ Lorsque les minutes sont correctes, appuyer sur le bouton haut jusqu'à ce qu'à atteindre le haut de l'écran puis appuyer sur le bouton gauche pour revenir à l'affichage de l'horloge.

Configuration affichage - Date

L'option Date permet de régler la date et le format de date.



Pour régler le format de la date :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Format de date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format de date requis. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour régler l'année :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Année. Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER L'ANNÉE.



- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres afin de sélectionner le premier chiffre requis de l'année (quatre chiffres).
- ▼ Une fois le chiffre requis en surbrillance, cliquer sur le bouton Select pour confirmer. Répéter la procédure jusqu'à ce que l'année requise s'affiche.

Pour régler le mois :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Month (Mois). Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran SET MONTH (Régler le mois).



- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le mois requis.
- ▼ Une fois le mois requis en surbrillance, cliquer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer.

Pour régler le jour :

- ▼ Dans le menu Config. affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Jour. Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER LE JOUR.



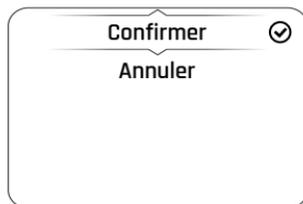
- ▼ Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le jour requis.
- ▼ Une fois le jour requis en surbrillance, cliquer sur le bouton Select pour confirmer.

Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option RÉINITIALISER TOUT permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.

Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- ▼ Dans le menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas et sélectionner Réinitialiser les paramètres par défaut.
- ▼ Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner confirmer ou Annuler. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.



- ▼ Confirmer - Tous les réglages et données du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, totalisateurs partiels, panneaux visibles, langue, antipatinage et luminosité de l'affichage.
- ▼ ANNULER - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Carburant



Qualité du carburant

Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offriront les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé. Utilisez toujours du carburant sans plomb ayant un indice d'octane de 91 RON minimum.

Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Adressez-vous à votre concessionnaire Triumph agréé.

⚠ Attention

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Assurez-vous toujours que le carburant utilisé est de bonne qualité.

Les dommages produits par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

⚠ Attention

Le système d'échappement de cette moto est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Note

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

Ravitaillement

Avertissement

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).

- Ne fumez pas.

- N'utilisez pas de téléphone portable.

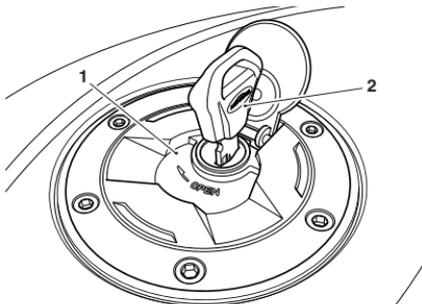
- Vérifiez que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.

- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.

- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entrainera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

Bouchon de réservoir de carburant



diad

1. Bouchon de réservoir de carburant

2. Clé

Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant :

- ▼ Soulever le couvercle du bouchon du réservoir de carburant.
- ▼ Insérer la clé dans le verrou du bouchon du réservoir de carburant et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
- ▼ Retirer le bouchon du réservoir de carburant et la clé.

Pour fermer et verrouiller le bouchon du réservoir de carburant :

- ▼ Replacer le bouchon du réservoir de carburant avec la clé et appuyer jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.
- ▼ Retirer la clé et fermer le couvercle du bouchon du réservoir de carburant.

Attention

Le fait de fermer le bouchon alors que la clé n'est pas dans la serrure endommagera le bouchon, le réservoir et le mécanisme de serrure.

Remplissage du réservoir de carburant

Avertissement

Un remplissage excessif du réservoir peut causer un débordement de carburant.

Si du carburant est répandu, nettoyez immédiatement la zone affectée et débarrassez-vous des chiffons utilisés en respectant les règles de sécurité.

Prenez soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement, les pneus ou toute autre partie de la moto.

Comme l'essence est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entrainera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

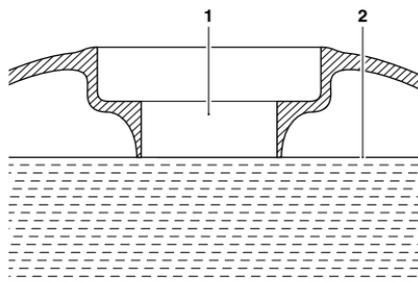
L'essence répandue sur les pneus ou à proximité réduira leur adhérence. Cela donnera lieu à une condition de conduite dangereuse pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Attention

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. Goulot de remplissage de carburant
2. Niveau maximum de carburant

Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.

Antipatinage (TC)

Avertissement

L'antipatinage ne remplace pas une conduite adaptée aux conditions routières et météorologiques en vigueur.

L'antipatinage ne peut pas empêcher une perte d'adhérence due à :

- Un virage pris à une vitesse excessive
- Une accélération avec une inclinaison excessive
- Un freinage
- L'antipatinage ne peut pas empêcher la roue avant de déraiper.

Si les consignes ne sont pas observées, il pourra en résulter une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'antipatinage aide à maintenir la motricité lors d'une accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie. Le témoin d'antipatinage clignote pendant l'intervention et le conducteur pourra remarquer un changement du bruit du moteur.

Note

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Réglages de l'antipatinage

Avertissement

N'essayez pas de régler l'antipatinage en roulant, car vous risqueriez de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Avertissement

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'antipatinage peut être réglé comme décrit dans page 55.

Si l'antipatinage est désactivé, le témoin d'avertissement TC désactivé s'allume.

L'antipatinage s'active automatiquement après avoir coupé le contact, puis l'avoir remis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) est une option accessoire qui doit être installée par un concessionnaire Triumph agréé. L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Avertissement

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

La pression des pneus doit être vérifiée sur des pneus à froid à l'aide d'un manomètre pour pneus précis, voir la section Pneus pour plus d'informations.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles dans la zone d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

Pressions de gonflage des pneus

Avertissement

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaillon ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaillon ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

Attention

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

La pression des pneus doit toujours être réglée lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis. L'affichage de la pression des pneus sur le tableau de bord ne doit pas être utilisé lors du réglage de la pression des pneus. Pour connaître les pressions de pneu recommandées, voir la section Spécifications.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

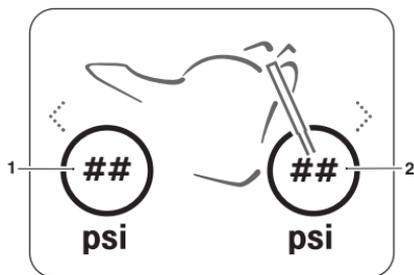
Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.



Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus, voir page 70.

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, l'écran Pression des pneus indique le pneu dégonflé. Il indique également la pression des pneus.



1. Indicateur de la pression des pneus arrière
2. Indicateur de la pression des pneus avant

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 136). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

Piles des capteurs de pression des pneus

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, un message s'affiche dans l'écran du tableau de bord et le symbole TPMS ou un message indique le capteur concerné. Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran du tableau de bord, le témoin de TPMS rouge est allumé et le symbole TPMS clignote continuellement. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer le capteur et inscrire le nouveau numéro de série dans les espaces prévus dans la section Numéro de série des capteurs.

Lorsque le contact est établi, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire corriger le défaut.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro pourra être requis par le concessionnaire Triumph agréé pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de surveillance de la pression des pneus est installé sur la moto, s'assurer que le concessionnaire Triumph agréé note les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus ci-dessous.

Capteur de pression du pneu avant

Capteur de pression du pneu arrière

Pneus de rechange

En faisant remplacer les pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression de pneus et toujours confier cette opération à un concessionnaire Triumph agréé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Béquille latérale

⚠ Avertissement

La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée, ni de modifier le mécanisme de verrouillage de sécurité car cela entraînerait une condition de conduite dangereuse causant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

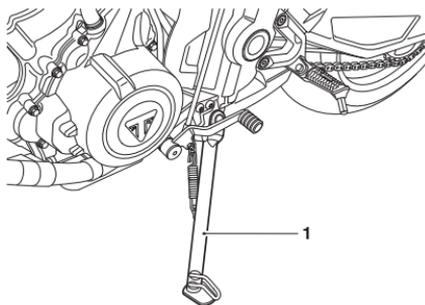
Cela pourrait faire tomber la moto et provoquer des dommages et un accident.

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée.

En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que vous utilisez la béquille latérale avant de prendre la route, vérifiez toujours que cette béquille est bien relevée après vous être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.



1. Béquille latérale

Selle

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager les selles ou le dessus des selles, attention à ne pas les laisser tomber.

Ne pas appuyer les selles contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager les selles ou le dessus des selles. Placer les selles, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

Ne placer sur les selles aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus des selles.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la selle, voir page 162.

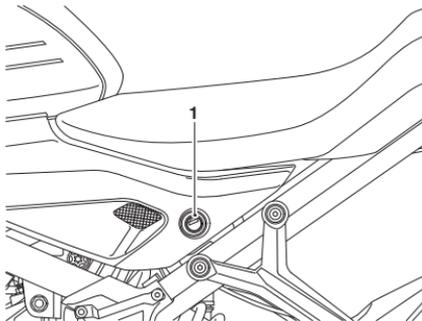
Verrou de selle

⚠ Avertissement

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la marche, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Verrou de selle

Le verrou de selle est situé dans le cadre du côté gauche de la moto, sous la selle.

La selle peut être déposée pour accéder à la batterie et à la boîte à fusibles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dépose et repose de la selle

⚠ Avertissement

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la marche, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pour déposer la selle :

- ▼ Introduire la clé de contact dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Cela libèrera la selle de son verrou.
- ▼ Faire glisser la selle vers le haut et en arrière pour la déposer complètement.

Pour reposer la selle :

- ▼ Engager la languette de la selle sous le support à côté du réservoir de carburant.
- ▼ Aligner les charnières et appuyer vers le bas sur l'arrière pour engager le verrou de selle. Un déclic sonore se fait entendre lorsque la selle est complètement engagée dans son verrou.

Pare-brise (le cas échéant)

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de nettoyer le pare-brise en conduisant la moto.

En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

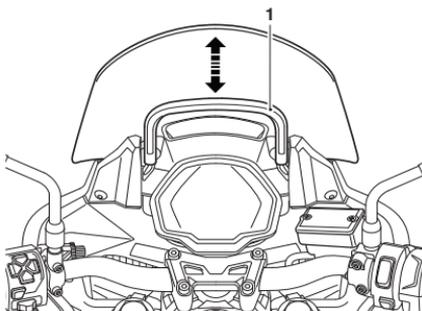
Toute tentative de nettoyage du pare-brise pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

S'assurer que le pare-brise est réglé à la même position sur les deux côtés.

La conduite avec un pare-brise incorrectement réglé risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le pare-brise qui équipe la moto Tiger Sport peut être réglé sans outils.



1. Poignée de réglage en hauteur

Pour régler la hauteur du pare-brise :

- ▼ S'asseoir en toute sécurité sur la moto.
- ▼ Tenir fermement la poignée de réglage de la hauteur.
- ▼ Glisser le pare-brise vers le haut ou le bas à la hauteur requise.

Pour avoir des informations sur le nettoyage du pare-brise, voir page 164.

Rodage



Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 800 premiers kilomètres :

- ▼ N'utilisez pas l'accélération maximale ;
- ▼ Évitez constamment les hauts régimes moteur ;
- ▼ Évitez de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée ;
- ▼ Évitez les démarrages et arrêts brutaux et les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence ;
- ▼ Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux $\frac{3}{4}$ de la vitesse maximale.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

De 800 à 1 500 kilomètres :

- ▼ Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- ▼ Ne faites pas tourner le moteur à un régime excessif à froid ;
- ▼ Ne laissez pas peiner le moteur. Rétrogradez toujours avant que le moteur commence à forcer ;
- ▼ N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

Contrôles de sécurité quotidiens



⚠ Avertissement

Si ces contrôles ne sont pas effectués chaque jour avant de prendre la route, il y a un risque de graves dégâts pour la moto ou d'accident causant de graves blessures ou la mort.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à un concessionnaire Triumph agréé pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Vérifier les points suivants :

Carburant : Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (page 66).

Huile moteur : Niveau correct sur la jauge. Ajouter de l'huile de la spécification correcte selon besoin. Absence de fuites au moteur ou au refroidisseur d'huile (page 107).

Chaîne de transmission : Réglage correct (page 119).

Pneus/roues : Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (page 136).

Écrous, boulons, fixations : Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/ endommagées.

Action de la direction : Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (page 130).

Freins : Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifiez le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (page 123).

Plaquettes de frein : Vérifier que la quantité appropriée de matériau de friction reste sur toutes les plaquettes de frein (page 123).

Niveaux de liquide de freins : Pas de fuite de liquide de freins. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (page 126).

Fourche avant : Action douce. Pas de fuites aux joints de fourche (page 132).

Accélérateur : Vérifiez que la poignée d'accélérateur retourne à la position de ralenti sans coincement (page 33).

Embrayage : Souplesse de fonctionnement et jeu correct du câble (page 117).

Liquide de refroidissement : Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (moteur froid) (page 113).

Équipement électrique : Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (page 152).

Arrêt du moteur : L'interrupteur d'arrêt arrête le moteur (page 82).

Béquille : Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel pas affaiblis ni endommagés (page 74).

Page réservée

Table des matières

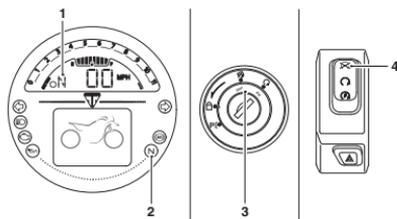
Arrêt du moteur	82
Démarrage du moteur	82
Mise en route	84
Changements de vitesses.....	84
Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement).....	85
Freinage.....	87
Stationnement.....	90
Conduite à grande vitesse.....	92

Arrêt du moteur**⚠ Attention**

Vous devez normalement arrêter le moteur en coupant le contact (OFF).

L'interrupteur d'arrêt du moteur n'est prévu que pour les cas d'urgence.

Ne pas laisser le contact établi quand le moteur est arrêté. Cela risque d'entraîner des dégâts électriques.



1. Indicateur de point mort
2. Témoin de point mort
3. Position OFF du commutateur d'allumage
4. Position STOP de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur :

- ▼ Fermer complètement le papillon.
- ▼ Passer au point mort.
- ▼ Couper le contact.
- ▼ Sélectionner la première vitesse.
- ▼ Calez la moto avec la béquille latérale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- ▼ Verrouiller la direction.

Démarrage du moteur**⚠ Avertissement**

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

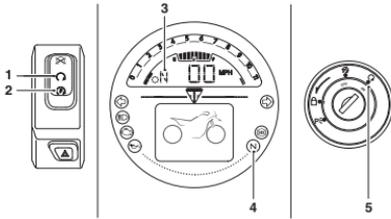
Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Attention

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de cinq secondes de suite, car le démarreur surchaufferait et la batterie se déchargerait.

Attendez 15 secondes après chaque actionnement du démarreur pour le laisser refroidir et permettre à la batterie de récupérer.

Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant des durées prolongées car cela pourrait causer une surchauffe qui endommagerait le moteur.



1. Position RUN de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur
2. Position START de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur
3. Indicateur de point mort
4. Témoin de point mort
5. Position ON du commutateur d'allumage

Pour mettre le moteur en marche :

- ▼ Vérifier que l'interrupteur d'arrêt est en position de marche (RUN).
- ▼ Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.
- ▼ Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- ▼ Mettre le contact.

Note

Au moment de mettre le contact, les témoins du tableau de bord s'allument puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, voir page 38).

Un transpondeur intégré à la clé désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage restera activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

- ▼ Sans toucher à l'accélérateur, appuyez sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.
- ▼ Relâcher lentement le levier d'embrayage.



Attention

Le témoin de basse pression d'huile doit s'éteindre peu après le démarrage du moteur.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé après le démarrage du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

- ▼ La moto est équipée d'interrupteurs de neutralisation du démarreur. Ces interrupteurs empêchent le démarreur électrique de fonctionner si une vitesse est engagée et si la béquille latérale abaissée.
- ▼ Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position de l'embrayage.

Mise en route

Pour mettre en route la moto :

- ▼ Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- ▼ Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- ▼ Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

Changements de vitesses

Avertissement

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

Toujours accélérer prudemment, surtout si l'on ne connaît pas bien la moto, car un cabrage ou un patinage ferait perdre le contrôle de la moto et entraînerait un accident.

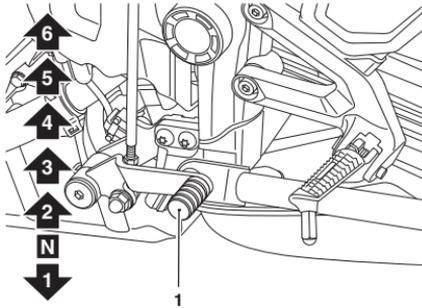
Avertissement

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

Cela peut bloquer la roue arrière et causer une perte de contrôle et un accident. Le moteur risque aussi d'être endommagé.

La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.

Sur les modèles équipés de l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 85.



1. Pédale de changement de vitesses

Pour changer de vitesse :

- ▼ Fermer le papillon tout en serrant le levier d'embrayage.
- ▼ Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- ▼ Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage.
- ▼ Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

Note

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement)

! Attention

En cas de défaillance du système TSA lors de la conduite, ce dernier sera désactivé.

Utiliser l'embrayage pour changer de vitesse de la manière normale, sinon le moteur ou la boîte de vitesses pourrait être endommagé(e).

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph pour faire vérifier et corriger le défaut.

! Attention

Le changement de vitesse doit être complété par un mouvement de pédale rapide et énergique, en veillant à ce que la pédale soit enfoncée à fond.

Faites toujours attention lorsque vous changez de vitesse. Après un changement de vitesse, la pédale doit être complètement relâchée avant de pouvoir effectuer un autre changement de vitesse.

Des changements de vitesses incorrects peuvent endommager le moteur et la boîte de vitesses.

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) ajuste le couple du moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans coupure des gaz avant ni actionnement de l'embrayage.

CONDUITE DE LA MOTO

La TSA n'est pas un système automatique pour le changement de vitesse. Les vitesses doivent être sélectionnées et changées de la manière normale, à l'aide de la pédale de changement de vitesses, comme décrit dans page 84.

La TSA sert à passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur. Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer. L'embrayage doit être utilisé lors de la sélection d'une vitesse depuis le point mort, ainsi que lors de la sélection du point mort depuis une autre vitesse.

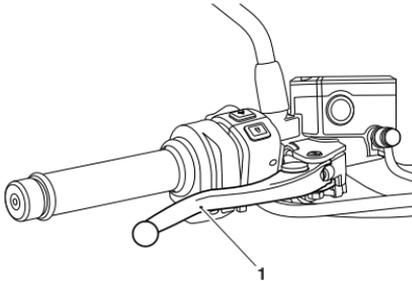
L'assistance au changement de vitesse Triumph ne fonctionnera pas si :

- ▼ L'embrayage est actionné.
- ▼ Il est tenté par erreur de passer à un rapport supérieur lorsque la 6ème vitesse est passée.
- ▼ Il est tenté par erreur de passer à un rapport inférieur lorsque la 1ère vitesse est passée.
- ▼ Il est tenté de passer à un rapport supérieur avec un régime moteur très bas.
- ▼ Il est tenté de passer à un rapport inférieur avec un régime moteur très élevé.
- ▼ Il est tenté de passer à un rapport supérieur pendant le dépassement.
- ▼ L'antipatinage fonctionne.
- ▼ Si le rapport précédent n'a pas été complètement engagé.
- ▼ La position de l'accélérateur est changée pendant un changement de vitesses.

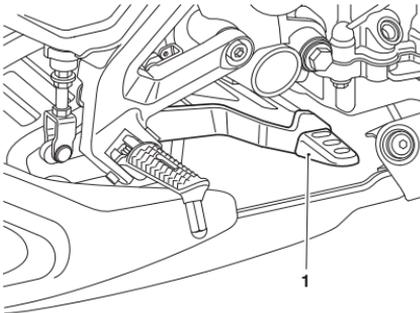
Si la TSA ne fonctionne pas, l'embrayage peut être utilisé pour changer de vitesse de la manière normale.

Pour plus d'informations sur l'activation et la désactivation de la fonctionnalité TSA, voir page 53.

Freinage



1. Levier de frein avant



1. Pédale de frein arrière

⚠ Avertissement

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.
- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.
- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.
- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.
- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer un accident.

⚠ Avertissement

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans déraper. Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire la vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage, car la fermeture du papillon ou un freinage une fois dans le virage peut faire déraiper une roue et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'utilisation continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut faire surchauffer les freins et réduire leur efficacité, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Cela peut également faire surchauffer le frein, réduisant l'efficacité de freinage, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification insuffisante peut endommager ou faire serrer la boîte de vitesses, ce qui peut provoquer une perte de contrôle soudaine de la moto et un accident.

Systeme de freinage antiblocage (ABS)

Avertissement

La fonction ABS tente de maximiser les chances de conserver le contrôle de la moto lors du freinage. Les distances de freinage plus courtes que peut autoriser l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une bonne conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto. Cela pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

Témoin d'ABS



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis, voir page 40. Si le témoin d'ABS reste allumé en permanence, cela indique que la fonction ABS n'est pas disponible en raison d'une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Note

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS n'est pas un système de freinage intégré et ne contrôle pas simultanément les freins avant et arrière de sorte que cette pulsation peut être ressentie dans le levier, dans la pédale ou dans les deux.

L'ABS pourra être activé par des changements soudains du revêtement routier vers le haut ou le bas.

Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle et un accident.

Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Avertissement

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

Stationnement

Avertissement

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

Le contact avec une partie du moteur ou de l'échappement chaud peut brûler la peau non protégée.

Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

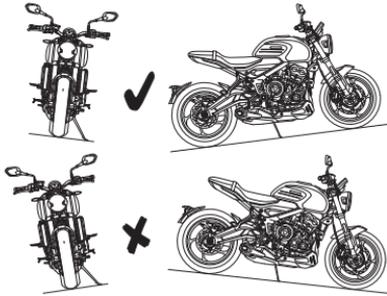
Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dégâts matériels ou des blessures.

Avertissement

Ne pas la garer sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer et de causer des dégâts matériels et des blessures.



Pour garer la moto :

- ▼ Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- ▼ Sélectionner la première vitesse.
- ▼ Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- ▼ Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule. Cela est particulièrement important en cas de stationnement hors route.
- ▼ Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- ▼ Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.

- ▼ Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.
- ▼ Ne laissez pas le commutateur en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.

Note

En vous garant de nuit sur la chaussée, ou en vous garant dans un emplacement où les feux de stationnement sont exigés par la loi, laissez le feu arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et le feu de position allumés en tournant le commutateur d'allumage en position stationnement (P).

Conduite à grande vitesse

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de conduire à grande vitesse à moins d'avoir reçu une formation suffisante et de posséder la compétence requise, car une erreur de conduite peut provoquer un accident grave.

⚠ Avertissement

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées. Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Généralités

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

Freins

Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

Liquide de refroidissement

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. Toujours vérifier le niveau à froid.

Équipement électrique

S'assurer que tous les éléments électriques tels que le phare, le feu stop/arrière, les indicateurs de direction et l'avertisseur sonore fonctionnent correctement.

Huile moteur

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Chaîne de transmission

Vérifier que la chaîne de transmission est correctement réglée et lubrifiée. Contrôler l'usure et/ou l'état de la chaîne.

Carburant

Il faut avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

Attention

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

Le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Bagages

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

Divers

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

Direction

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

Pneus

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observer les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Page réservée

L'adjonction d'accessoires et le transport de poids supplémentaire peuvent affecter les caractéristiques de comportement de la moto et causer des changements de stabilité nécessitant une réduction de la vitesse. Les informations suivantes constituent un guide des dangers potentiels de l'adjonction d'accessoires à une moto et du transport de passagers et de charges additionnelles.

Accessoires

Avertissement

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

Avertissement

Utiliser uniquement les accessoires Triumph d'origine sur le modèle de moto Triumph correspondant.

Toujours vérifier les instructions de montage Triumph associées à l'accessoire d'origine Triumph. S'assurer que le modèle de moto Triumph sur lequel l'accessoire Triumph doit être monté est homologué pour l'accessoire d'origine Triumph. Pour toutes les instructions de montage Triumph, voir www.triumphinstructions.com.

Ne jamais monter d'accessoires Triumph d'origine sur un modèle de moto Triumph qui ne figure pas dans les instructions de montage Triumph correspondantes, car cela pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto et provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Avertissement

Ne jamais conduire une moto équipée d'accessoires, ou transportant une charge de quelque type que ce soit, à des vitesses supérieures à 130 km/h. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

Si des changements de la stabilité de la moto ne sont pas permis, cela entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto
- Réglages de suspension avant et arrière incorrects
- Pneus incorrectement gonflés
- Usure excessive ou irrégulière des pneus
- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules
- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

Charge

Avertissement

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Répartir uniformément la charge dans chaque sacoche (selon l'équipement). Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximum comprend le poids combiné du conducteur, du passager, des accessoires éventuels, et de toute charge transportée.

Pour les modèles à suspension réglable, vérifier que les réglages de précharge des ressorts et d'amortissement avant et arrière conviennent à la charge de la moto. Noter que la charge utile maximale autorisée pour les saches est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Un chargement incorrect peut entraîner une condition de conduite dangereuse pouvant occasionner un accident.

Avertissement

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant.

Cela peut limiter l'angle de braquage et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Un poids fixé au guidon ou à la fourche avant augmentera la masse de l'ensemble de direction, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la direction et un accident.

Avertissement

La charge de sécurité maximale pour chaque sacoche est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Ne dépassez jamais cette limite de charge car cela pourrait rendre la moto instable et entraîner une perte de contrôle et un accident.

ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

Trident uniquement

Avertissement

Si la selle du passager est utilisée pour transporter de petits objets, ceux-ci ne doivent pas peser plus de 3 kg, ne doivent pas gêner la commande de la moto, doivent être solidement fixés et ne doivent pas dépasser à l'arrière ou sur les côtés de la moto.

Transporter des objets de plus de 3 kg, qui sont mal fixés, gênent la commande ou dépassent à l'arrière ou sur les côtés de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Même si les petits objets sont correctement chargés sur la selle pour passager, la vitesse maximale de la moto doit être réduite à 130 km/h.

Tiger Sport uniquement

Avertissement

Ne pas utiliser la selle pour passager pour transporter des objets.

Le transport d'objets sur la selle pour passager peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Passagers

Avertissement

Le comportement et les capacités de freinage d'une moto sont affectés par la présence d'un passager.

Le conducteur doit tenir compte de ces changements lorsqu'il conduit la moto avec un passager et ne doit pas entreprendre cette conduite s'il n'en a pas reçu la formation et s'il ne s'est pas familiarisé et n'est pas à l'aise avec les changements de caractéristiques de fonctionnement entraînés par la présence d'un passager.

La conduite d'une moto sans tenir compte de la présence d'un passager risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Ne pas transporter un passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne pourra pas s'asseoir fermement sur la moto et pourra entraîner de l'instabilité pouvant causer une perte de contrôle et un accident.

Avertissement

Le passager doit être informé qu'il peut causer une perte de contrôle de la moto en faisant des mouvements brusques ou en s'asseyant incorrectement.

Le conducteur doit donner les instructions suivantes au passager :

- Il est important que le passager reste assis immobile pendant la marche de la moto et ne gêne pas sa conduite.

- Le passager doit reposer les pieds sur les repose-pieds du passager et se tenir fermement à la sangle de selle ou à la taille ou aux hanches du conducteur.

- Informez le passager qu'il doit se pencher avec le conducteur dans les virages et ne pas se pencher si le conducteur ne le fait pas.

Avertissement

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal pourrait faire des mouvements soudains et imprévisibles pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Page réservée

Table des matières

Entretien périodique.....	103
Tableau d'entretien périodique	105
Huile moteur.....	107
Contrôle du niveau d'huile moteur.....	107
Remplacement de l'huile moteur et du filtre.....	109
Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile.....	110
Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)	111
Circuit de refroidissement.....	112
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement.....	113
Correction du niveau de liquide de refroidissement	114
Changement du liquide de refroidissement.....	115
Commande d'accélérateur.....	116
Examen de l'accélérateur	116
Embrayage.....	117
Examen de l'embrayage.....	117
Ajustement de l'embrayage.....	117
Chaîne de transmission.....	118
Lubrification de la chaîne de transmission	119
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission	119
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission.....	120
Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission.....	121
Freins	122
Contrôle de l'usure de frein avant.....	123
Contrôle de l'usure des freins arrière.....	124
Liquide de freins à disque	125
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant.....	126
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière.....	127
Contacteurs de feu de freinage.....	128
Rétroviseurs	128
Direction	130
Contrôle de la direction.....	130
Contrôle des roulements de roues.....	131
Suspension.....	132
Examen de la fourche avant.....	132
Réglages de suspension arrière	133
Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière.....	134
Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière.....	135
Indicateurs d'angle d'inclinaison.....	135

Pneus	136
Pressions de gonflage des pneus.....	137
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)	137
Usure des pneus	138
Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement.....	138
Remplacement d'un pneu.....	139
Batterie	142
Dépose de la batterie, modèle Trident.....	143
Dépose de la batterie, modèle Tiger Sport	143
Mise au rebut de la batterie.....	144
Entretien de la batterie.....	144
Décharge de la batterie	145
Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto	145
Charge de la batterie	146
Installation de la batterie, modèle Trident.....	147
Installation de la batterie, modèle Tiger Sport.....	148
Fusibles	149
Fusibles, modèle Trident	149
Fusibles, modèle Tiger Sport.....	150
Phares	152
Réglage des phares, modèle Trident	153
Réglage des phares, modèle Tiger Sport.....	153
Remplacement des phares.....	154
Indicateurs de direction.....	154
Feu arrière.....	154
Éclairage de plaque d'immatriculation	154

Entretien périodique

Avertissement

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant de l'entretien ou du réglage incorrect effectué par le propriétaire.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses.

Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

Avertissement

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto. Une anomalie de fonctionnement de la moto peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Seul un concessionnaire Triumph agréé disposera de ces connaissances et de cet outillage.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses. Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières par un concessionnaire Triumph agréé : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

1. Les motos qui parcourent moins de 16 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
2. Sur les motos qui parcourent environ 16 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifique doivent avoir lieu simultanément.
3. Sur les motos qui parcourent plus de 16 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. S'adresser à un concessionnaire Triumph agréé pour savoir quel programme d'entretien convient le mieux à sa moto.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général



Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé à l'aide de l'outil de diagnostic Triumph.



Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Note

Les éléments marqués par le symbole * font l'objet d'une facturation supplémentaire en plus du coût et du temps de main d'œuvre pour l'entretien de base, qui ne comprend que le temps du contrôle.

Tableau d'entretien périodique

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien après 1 000 km/6 mois	Ans	Entretien après 16 000/48 000 km	Entretien après 32 000 km	Entretien après 64 000 km
Lubrification						
Moteur et refroidisseur d'huile - recherche de fuites	*	*	*	*	*	*
Huile moteur - vidange/remplacement		*	*	*	*	*
Filtre à huile moteur - remplacement		*	*	*	*	*
Alimentation et gestion du moteur						
Circuit d'alimentation - recherche de fuites	*	*	*	*	*	*
Filtre à air - remplacer (le remplacer plus souvent en cas de conduite constante dans des conditions humides ou poussiéreuses)				*	*	*
Bougies - remplacement					*	*
Circuit de refroidissement						
Circuit de refroidissement - recherche de fuites	*	*	*	*	*	*
Niveau de liquide de refroidissement - contrôle/appoint	*	*	*	*	*	*
Circuit de refroidissement - rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de liquide de refroidissement. Les remplacer au besoin		*	*	*	*	*
Liquide de refroidissement - remplacement tous les 3 ans, indépendamment du kilométrage*				Tous les trois ans, quel que soit le kilométrage		
Moteur						
Embrayage - contrôle du fonctionnement	*	*	*	*	*	*
Câble d'embrayage - vérifier le fonctionnement et régler au besoin (modèles pourvus d'un embrayage à câble uniquement)	*	*	*	*	*	*
Pivot de levier d'embrayage - nettoyer/graisser			*	*	*	*
Jeu aux soupapes - contrôle/réglage*					*	*
Distribution - contrôle/réglage*					*	*
Roues et pneumatiques						
Roues - contrôle de l'état	*	*	*	*	*	*
Usure/état des pneus - contrôle	*	*	*	*	*	*
Pression de gonflage des pneus - contrôle/correction	*	*	*	*	*	*
Roulements de roues - contrôle de l'usure/souplesse de fonctionnement					*	*
Direction et suspension						
Direction - contrôle du fonctionnement libre	*	*	*	*	*	*
Suspension avant et arrière - contrôle de l'état/fuites/souplesse de fonctionnement	*	*	*	*	*	*
Roulements de colonne - contrôle/réglage - sauf lors de la première révision					*	*
Combiné et biellette de suspension arrière - graissage (modèles à simple combiné de suspension arrière seulement)					*	*

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien après 1 000 km/6 mois	Ans	Entretien après 16 000/48 000 km	Entretien après 32 000 km	Entretien après 64 000 km
Huile de fourche - remplacement						*
Axe de bras oscillant - graissage						*
Freins						
Système de freinage - contrôle du fonctionnement	*	*	*	*	*	*
Plaquettes de freins - contrôle du niveau d'usure*	*	*	*	*	*	*
Niveaux de liquide de frein - contrôle	*	*	*	*	*	*
Liquide de freins - remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Transmission tertiaire						
Flèche de la chaîne de transmission - contrôle/réglage	*	*	*	*	*	*
Chaîne de transmission - contrôle de l'usure*		*	*	*	*	*
Chaîne de transmission - graissage		*	*	*	*	*
Bande de frottement de la chaîne de transmission - recherche d'usure, craquelures ou autres dommages*		*	*	*	*	*
Équipement électrique						
Éclairage, instruments et circuits électriques - contrôle/réglage	*	*	*	*	*	*
Généralités						
Indicateurs d'angle d'inclinaison - contrôle de l'usure*	*	*	*	*	*	*
Béquille centrale et/ou latérale - contrôle d'usure/du fonctionnement	*	*	*	*	*	*
Instruments et ECM du moteur - contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage en utilisant l'outil de diagnostic Triumph		*	*	*	*	*
Autoscan - effectuer un Autoscan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client)		*	*	*	*	*
Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie		*	*	*	*	*
Effectuer un essai sur route		*	*	*	*	*
Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé)		*	*	*	*	*

Huile moteur



Avertissement

Le fonctionnement de la moto avec une huile moteur en quantité insuffisante, détériorée ou contaminée entraînera une usure prématurée du moteur et pourra provoquer le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses.

Le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses peut entraîner une perte soudaine de contrôle de la moto et un accident.

Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

Contrôle du niveau d'huile moteur

Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Avertissement

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

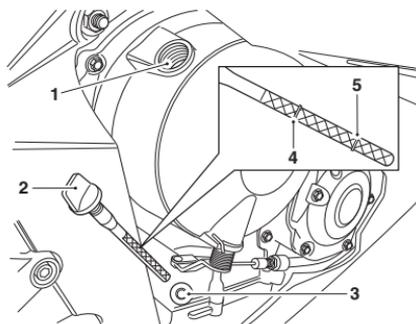
Un contact de la peau avec les composants chauds peut causer des brûlures.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

⚠ Attention

Si le moteur fonctionne avec une quantité d'huile moteur insuffisante, il subira des dégâts.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.



1. Bouchon de remplissage
2. Jauge de niveau
3. Emplacement de la jauge dans le carter moteur
4. Repère supérieur
5. Repère inférieur

Pour contrôler le niveau d'huile moteur :

- ▼ Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant cinq minutes environ.
- ▼ Arrêter le moteur et attendre au moins trois minutes pour permettre à l'huile de se déposer dans le carter.

Note

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement, que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale) et que la jauge de niveau a été vissée au maximum.

Ne pas ajouter d'huile par le trou de la jauge de niveau dans le carter moteur.

- ▼ Retirer la jauge de niveau.
- ▼ Le niveau d'huile est indiqué par des repères sur la jauge. Lorsque le carter est plein, le niveau d'huile indiqué doit atteindre le repère supérieur.
- ▼ Si le niveau d'huile est sous le repère inférieur, retirez le bouchon de remplissage et ajoutez de l'huile petit à petit par l'orifice de remplissage dans le carter d'embrayage jusqu'à ce que le niveau correct soit atteint.
- ▼ Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon en place et le serrer.

Remplacement de l'huile moteur et du filtre

⚠ Avertissement

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

Toujours porter des vêtements protecteurs et éviter tout contact de la peau avec l'huile moteur.

⚠ Avertissement

L'huile moteur peut être chaude.

Éviter le contact de l'huile moteur chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection.

Le contact avec de l'huile moteur chaude peut provoquer des brûlures sur la peau.

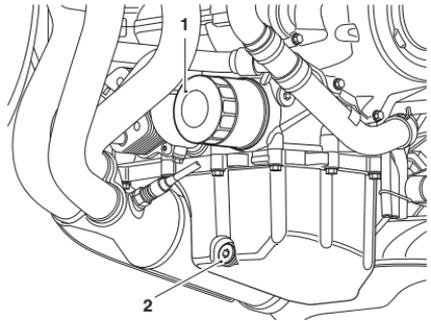
⚠ Avertissement

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Un contact de la peau avec les composants chauds peut causer des brûlures.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

L'huile moteur et le filtre à huile moteur doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.



1. Filtre à huile
2. Bouchon de vidange d'huile

Pour changer l'huile moteur et le filtre à huile moteur :

- ▼ Laissez bien réchauffer le moteur puis arrêtez-le et calez la moto en position verticale sur une surface plane et horizontale.
- ▼ Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.
- ▼ Déposez le bouchon de vidange d'huile.
- ▼ Dévissez et déposez le filtre à huile à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre à huile usagé d'une manière respectant l'environnement.
- ▼ Enduisez d'un peu d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile. Posez le filtre à huile et serrez-le à 10 Nm.
- ▼ Une fois toute l'huile vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de vidange. Posez et serrez le bouchon de vidange à 25 Nm.

- ▼ Remplir le moteur d'une huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.
- ▼ Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.
- ▼ Vérifiez que le témoin de basse pression d'huile reste atteint et que le message sur la pression d'huile n'est pas affiché dans l'écran d'affichage du tableau de bord.
- ▼ Coupez le moteur et vérifiez de nouveau le niveau d'huile. Corriger si nécessaire.

Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile

Pour protéger l'environnement, ne déversez pas l'huile moteur sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne jetez pas les filtres à huile avec les déchets ordinaires. En cas de doute, renseignez-vous auprès des autorités locales.

Attention

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son serrage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 60 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile moteur.

Attention

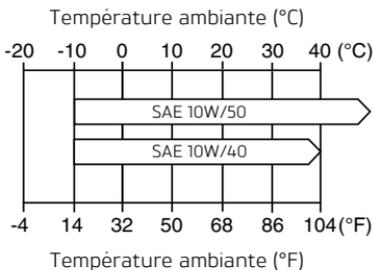
Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allumera. Si ce témoin reste allumé pendant la marche du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec le témoin de basse pression d'huile allumé provoquera des dégâts de moteur.

Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

Les moteurs à injection directe Triumph à hautes performances sont conçus pour utiliser une huile moteur semi ou totalement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telle que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.



Intervalle de température pour la viscosité de l'huile

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

Circuit de refroidissement



Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

Note

La moto est remplie de liquide de refroidissement D2053, un liquide de refroidissement permanent de type Organic Additive Technology (appelé OAT) à sa sortie d'usine. Ce liquide orange contient un mélange à 50 % d'antigel à base de monoéthylène glycol.

Le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph offre une protection contre le gel jusqu'à $-40\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-40\text{ }^{\circ}\text{F}$).

Inhibiteurs de corrosion

 **Avertissement**

Le liquide de refroidissement OAT D2053 contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

GARDER LE LIQUIDE DE REFFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Note

Le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

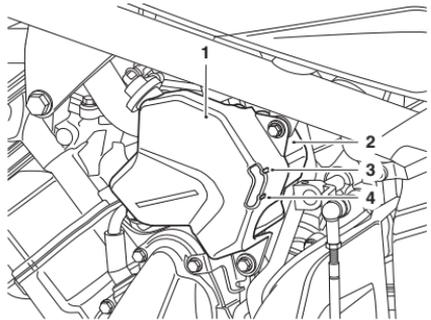
Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de types différents. Le fait de mélanger des liquides de refroidissement de types différents réduira les performances du liquide de refroidissement et sa durée de vie. Lors du remplacement du liquide de refroidissement, il est recommandé de rincer soigneusement le circuit de refroidissement avec de l'eau propre.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement**Note**

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être contrôlé à froid (à la température ambiante ou du local).



1. Couvercle du vase d'expansion
2. Vase d'expansion
3. Repère MAX
4. Repère MIN

Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale. Le vase d'expansion est visible du côté gauche de la moto, en dessous et en avant de l'avant du réservoir de carburant.
- ▼ Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau doit se situer entre les repères MAX et MIN.
- ▼ Si le niveau de liquide est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint de liquide.

Correction du niveau de liquide de refroidissement

Avertissement

Ne pas retirer le bouchon du vase d'expansion ou du radiateur pendant que le moteur est chaud.

Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Le contact avec ce liquide chaud sous pression provoquera des brûlures.

Attention

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartre le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.

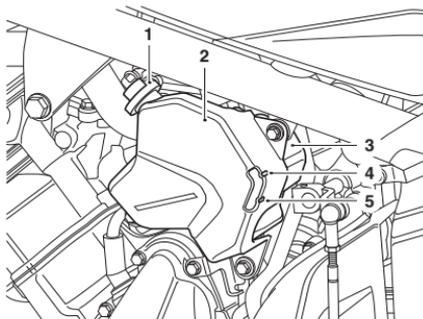
Pour ajuster le niveau de liquide de refroidissement :

- ▼ Laissez refroidir le moteur.
- ▼ Déposer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- ▼ Ajoutez un mélange de liquide de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX.
- ▼ Reposer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

Note

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger ce liquide et le remplacer par du liquide de refroidissement recommandé dès que possible.



1. Bouchon du vase d'expansion
2. Couvercle du vase d'expansion
3. Vase d'expansion
4. Repère MAX
5. Repère MIN

Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de faire remplacer le liquide de refroidissement par un concessionnaire Triumph agréé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Radiateur et flexibles

Avertissement

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer un accident et/ou des blessures corporelles.

Attention

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Faire remplacer toutes les pièces défectueuses par un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

Commande d'accélérateur

Avertissement

Il faut toujours être conscient des changements dans la 'sensation' de la commande d'accélérateur et faire contrôler le système d'accélérateur par un concessionnaire Triumph agréé si l'on détecte des changements.

Des changements peuvent être dus à de l'usure dans le mécanisme, qui pourrait provoquer un coincement de la commande d'accélérateur.

Un accélérateur qui se coince ou qui est coincé entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Examen de l'accélérateur

Avertissement

Une commande d'accélérateur qui coince ou qui est endommagée risque de gêner le fonctionnement de l'accélérateur et d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pour éviter de continuer d'utiliser une commande d'accélérateur qui coince ou est endommagée, toujours la faire vérifier par un concessionnaire Triumph agréé.

Pour inspecter l'accélérateur :

- ▼ Vérifier que le papillon s'ouvre avec douceur, sans force exagérée, et qu'il se ferme sans coincement. Faire contrôler le système d'accélérateur par un concessionnaire Triumph agréé si un problème est détecté ou en cas de doute.
- ▼ En cas de jeu incorrect, Triumph recommande de faire effectuer le diagnostic par un concessionnaire Triumph agréé.
- ▼ Vérifier qu'il y a 1 - 2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.

Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage commandé par câble.

Si le levier d'embrayage a un jeu excessif, le débrayage risque de ne pas se faire complètement. Cela provoquera des difficultés de changements de vitesses et de sélection du point mort. Cela peut faire caler le moteur et rendre la moto difficile à contrôler.

Inversement, si le levier d'embrayage a un jeu insuffisant, l'embrayage ne s'engagera peut-être pas complètement, ce qui le fera patiner et réduira les performances tout en causant une usure prématurée de l'embrayage.

Le jeu du levier d'embrayage doit être contrôlé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Examen de l'embrayage

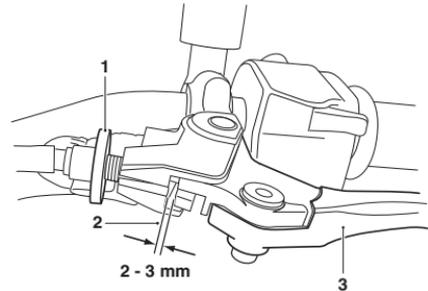
Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.

Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

Ajustement de l'embrayage

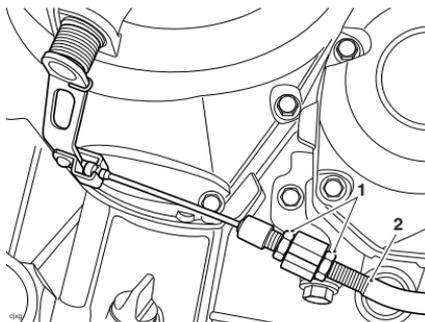
Pour régler l'embrayage :

- ▼ Tourner le manchon de réglage de manière à obtenir le jeu correct au levier d'embrayage.



1. Levier d'embrayage
2. Manchon de réglage (écrou de blocage entièrement desserré)
3. Jeu correct, 2 - 3 mm

- ▼ Vérifier qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- ▼ Si le jeu est incorrect, il faut le régler.
- ▼ Si un réglage adapté ne peut être réalisé en utilisant la vis de réglage du levier, utiliser la bague de réglage du câble située à l'extrémité inférieure du câble.



1. Écrous de blocage de réglage

2. Câble extérieur d'embrayage

- ▼ Desserrer l'écrou de blocage de réglage.
- ▼ Tourner la bague de réglage du câble extérieure pour donner 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- ▼ Serrer l'écrou de blocage à 3,5 Nm.

Chaîne de transmission



⚠ Avertissement

Si la chaîne est détendue ou usée, ou si elle se casse ou saute des pignons, elle risque de se coincer sur le pignon avant ou de bloquer la roue arrière.

Si la chaîne se coince sur le pignon, elle blessera le conducteur et provoquera une perte de contrôle de la moto et un accident.

De même, le blocage de la roue arrière entraînera la perte de contrôle de la moto et un accident.

Par mesure de sécurité et pour éviter une usure excessive, la chaîne de transmission doit être contrôlée, réglée et lubrifiée conformément au programme d'entretien spécifié. La chaîne doit être contrôlée, réglée et lubrifiée plus fréquemment dans les conditions d'utilisation extrêmes telles que sur routes salées ou très sablées ou à grande vitesse.

Si la chaîne est très usée ou incorrectement réglée (insuffisamment ou excessivement tendue), elle risque de sauter des pignons ou de casser. Il faut donc toujours remplacer une chaîne usée ou endommagée par une pièce Triumph d'origine fournie par un concessionnaire Triumph agréé.

Lubrification de la chaîne de transmission

La lubrification est nécessaire tous les 300 km et après avoir roulé sous la pluie, sur routes mouillées, ou lorsque la chaîne paraît sèche.

Pour graisser la chaîne de transmission :

- ▼ Utiliser le lubrifiant spécial pour chaîne de transmission recommandé dans la section Spécifications.
- ▼ Appliquer du lubrifiant sur les côtés des rouleaux et ne pas utiliser la moto pendant au moins huit heures (une nuit entière est l'idéal). Cela donnera le temps au lubrifiant de pénétrer dans les joints toriques de la chaîne de transmission, etc.
- ▼ Avant de l'utiliser, essuyer le lubrifiant en excès.
- ▼ Si la chaîne de transmission est particulièrement sale, commencer par la nettoyer puis appliquer du lubrifiant en suivant les consignes ci-dessus.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de jet à haute pression pour nettoyer la chaîne de transmission sous peine d'endommager les éléments de la chaîne de transmission.

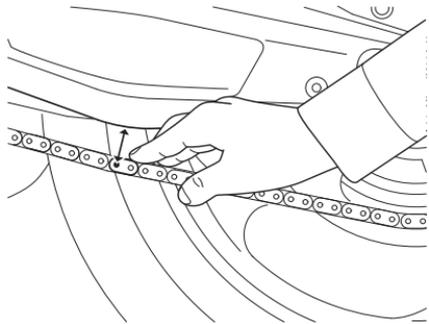
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.



Pour inspecter la flèche de la chaîne de transmission :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale et la maintenir en position verticale et complètement délestée.
- ▼ Tourner la roue arrière en poussant la moto pour trouver la position où la chaîne est la plus tendue.
- ▼ Tendre la chaîne en y exerçant une pression.
- ▼ Mesurer à partir du bas du bras oscillant jusqu'au centre de l'axe de chaîne, comme illustré.

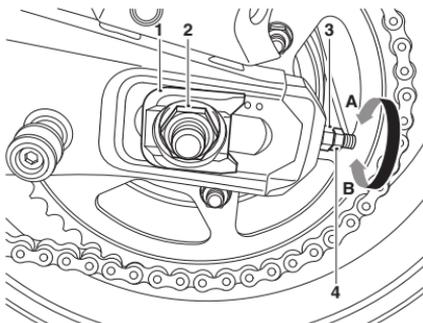
- ▼ La mesure doit être comprise entre 43 et 55 mm.
- ▼ Si la mesure dépasse la plage, la chaîne doit être ajustée, voir page 120.

Réglage de la flèche de la chaîne de transmission

Avertissement

Un serrage insuffisant des écrous de blocage de réglage ou de l'axe de roue risque d'entraîner une détérioration de la stabilité et du comportement de la moto.

Cette détérioration de la stabilité et du comportement risque de provoquer une perte de contrôle et un accident.



1. Dispositif de réglage de l'axe
2. Écrou d'axe de roue arrière
3. Écrou de réglage
4. Écrou de blocage de réglage

Si la mesure du mouvement libre de la chaîne de transmission est incorrecte, des ajustements doivent être effectués comme suit :

- ▼ Desserrer l'écrou d'axe de roue arrière.
- ▼ Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage sur les tendeurs de chaîne de transmission gauche et droit.

- ▼ Tourner les écrous de réglage gauche et droit dans le sens horaire (A) pour diminuer le jeu de la chaîne de transmission et dans le sens antihoraire (B) pour augmenter le jeu de la chaîne de transmission.
- ▼ Vérifier que les écrous de réglage gauche et droit sont réglés sur la même mesure.
- ▼ Une fois le jeu de la chaîne de transmission correctement réglée (43 mm), serrer l'écrou de l'axe de roue arrière à 110 Nm.
- ▼ Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission. Réajuster si nécessaire.
- ▼ Serrer les écrous de réglage gauche et droit à 3 Nm.
- ▼ Maintenir les écrous de réglage dans cette position tout en serrant les écrous de blocage du dispositif de réglage à 15 Nm.
- ▼ Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission. Réajuster si nécessaire.
- ▼ Vérifier l'efficacité du frein arrière. Corriger si nécessaire.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de conduire la moto avec des freins défectueux ; il faut faire corriger le défaut par un concessionnaire Triumph agréé avant de réutiliser la moto.

Si les mesures de correction nécessaires ne sont pas prises, l'efficacité de freinage pourra être réduite, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission

⚠ Avertissement

Ne jamais négliger l'entretien de la chaîne de transmission et toujours en confier la pose à un concessionnaire Triumph agréé.

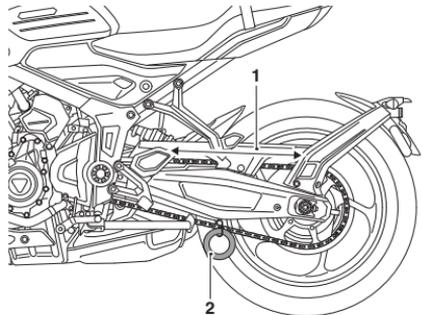
Utiliser uniquement une chaîne de transmission d'origine fournie par Triumph et spécifiée dans le catalogue de pièces Triumph.

Une chaîne de transmission non agréée risque de se casser ou de sauter hors des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto ou un accident.

⚠ Attention

Si les pignons s'avèrent usés, toujours remplacer simultanément les pignons et la chaîne de transmission.

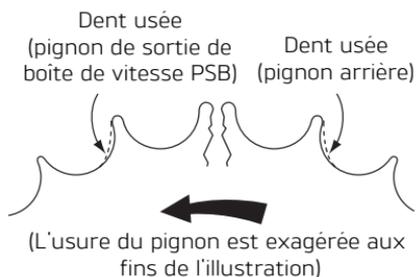
Le fait de remplacer les pignons usés sans également remplacer la chaîne de transmission provoquera une usure prématurée des pignons neufs.



1. Mesurer sur 20 maillons
2. Poids

Pour contrôler l'usure de la chaîne de transmission et du pignon :

- ▼ Déposez le carter de chaîne.
- ▼ Tendre la chaîne en y suspendant une masse de 10 - 20 kg.
- ▼ Mesurer une longueur de 20 maillons du brin supérieur de la chaîne entre le centre de l'axe du 1er maillon et le centre de l'axe du 21ème maillon. La chaîne pouvant s'user de façon irrégulière, prendre les mesures à plusieurs endroits.
- ▼ Si la longueur dépasse la limite d'usure maximale de 319 mm, la chaîne doit être remplacée.
- ▼ Faire tourner la roue arrière et vérifier que les rouleaux de la chaîne de transmission ne sont pas endommagés et que les maillons et les broches ne sont pas lâches.
- ▼ Contrôler aussi les pignons pour s'assurer qu'ils ne sont pas irrégulièrement ou excessivement usés ou que des dents ne sont pas endommagées.



cool

- ▼ Si des anomalies sont constatées, faire remplacer la chaîne de transmission et/ou les pignons par un concessionnaire Triumph agréé.
- ▼ Reposer le carter de chaîne, en serrant ses fixations à 4 Nm.

Freins

Rodage des plaquettes et disques de frein neufs

⚠ Avertissement

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Le remplacement de plaquettes individuelles réduira l'efficacité de freinage et pourra provoquer un accident.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

Les disques et/ou plaquettes de freins neufs nécessitent une période de rodage prudent qui optimisera les performances et la longévité des disques et des plaquettes. La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques neufs est 300 km.

Pendant cette période, éviter les freinages extrêmes, conduire avec prudence et prévoir des distances de freinage plus longues.

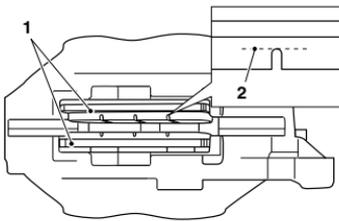
Contrôle de l'usure de frein avant

Avertissement

Avant de monter des plaquettes de frein de marque neuves, vérifier que l'épaisseur de leur plaque arrière correspond à celle indiquée dans le tableau.

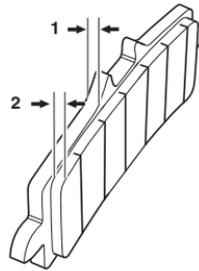
Le montage de plaquettes de freins dont l'épaisseur de la plaque arrière est inférieure à celle spécifiée risque d'entraîner une défaillance des freins due à la perte des plaquettes avec l'usure.

Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien courant et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.



cbm2_1

1. Plaque support
2. Plaquette de frein



dbs2_2

1. Plaque support
2. Garniture des plaquettes de freins

Les plaquettes de freins fournies par Triumph pour ce modèle ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Procurez-vous toujours des plaquettes de freins de rechange chez votre concessionnaire Triumph et faites-les monter par lui.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein	1,5 mm
Épaisseur minimale de la plaque support	4,0 mm
Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)	5,5 mm

Contrôle de l'usure des freins arrière

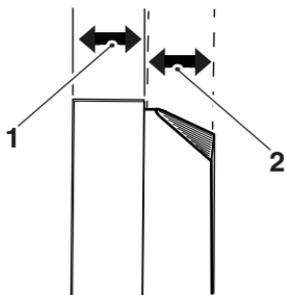
Avertissement

Avant de monter des plaquettes de frein de marque neuves, vérifiez que l'épaisseur de leur plaque arrière correspond à celle indiquée dans le tableau.

Le montage de plaquettes de freins dont l'épaisseur de la plaque arrière est inférieure à celle spécifiée risque d'entraîner une défaillance des freins due à la perte des plaquettes avec l'usure.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein	1,5 mm
Épaisseur minimale de la plaque support	3,0 mm
Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)	4,5 mm



1. Plaque support
2. Garniture des plaquettes de freins

Les plaquettes de freins fournies par Triumph ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Procurez-vous toujours des plaquettes de freins de rechange chez votre concessionnaire Triumph et faites-les monter par lui.

Liquide de freins à disque

Avertissement

Le liquide de freins est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduira considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui causera une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

La négligence de ces consignes pourra occasionner des conditions de conduite dangereuses entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle et un accident.

Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

Note

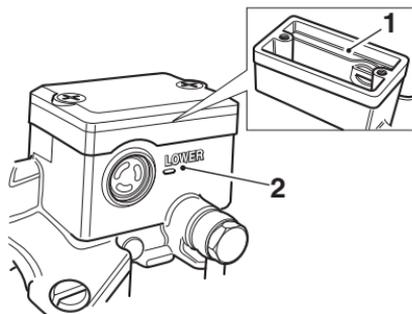
Un outil spécial est nécessaire pour purger le circuit de freinage de l'ABS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé lorsque le liquide de frein doit être remplacé ou que le circuit hydraulique nécessite une intervention.

Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Réservoir de liquide de frein avant, repère de niveau supérieur
2. Repère de niveau inférieur

Pour contrôler le niveau de liquide de frein avant :

- ▼ Vérifier le niveau de liquide de frein visible dans la fenêtre à l'avant du réservoir.
- ▼ Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

- ▼ Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- ▼ Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- ▼ Remettre en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- ▼ Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 1 Nm.

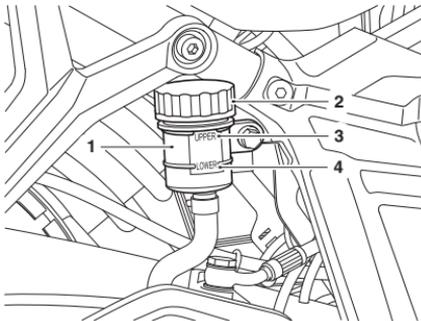
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière

Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le réservoir est visible du côté droit de la moto, en avant du silencieux, sous la selle du conducteur.



1. Réservoir de liquide du frein arrière
2. Bouchon de réservoir
3. Repère de niveau supérieur
4. Repère de niveau inférieur

Pour contrôler le niveau de liquide de frein arrière :

- ▼ Contrôle le niveau de liquide de frein visible dans le réservoir.
- ▼ Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein arrière :

- ▼ Desserrer le bouchon de réservoir et retirer la membrane d'étanchéité.
- ▼ Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- ▼ Remettre le bouchon en place sur le réservoir en s'assurant que la membrane d'étanchéité est correctement positionnée.

Contacteurs de feu de freinage

Avertissement

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

La conduite d'une moto avec un feu de freinage défectueux peut entraîner un accident et des blessures pour le conducteur et d'autres usagers.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par un concessionnaire Triumph autorisé.

Rétroviseurs

Avertissement

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

Avertissement

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Toute tentative de nettoyage ou de réglage des rétroviseurs pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

Modèles avec rétroviseurs d'extrémité de guidon

⚠ Avertissement

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Cela limitera le fonctionnement du levier d'embrayage ou de frein ou le mouvement de direction, provoquant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Régler les rétroviseurs selon besoin pour prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

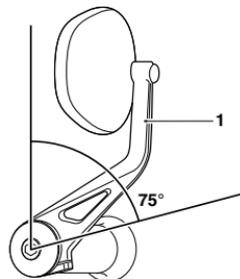
⚠ Attention

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Un tel contact endommagerait le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Régler les rétroviseurs selon besoin pour prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Les rétroviseurs d'extrémité de guidon seront réglés par votre concessionnaire Triumph agréé et ne nécessiteront normalement pas de réglage. Si un réglage s'avérait nécessaire, ne tournez pas le rétroviseur au-delà de 75°, mesuré à partir de la section verticale du bras du rétroviseur.



1. Section verticale du bras du rétroviseur

Direction

⚠ Attention

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

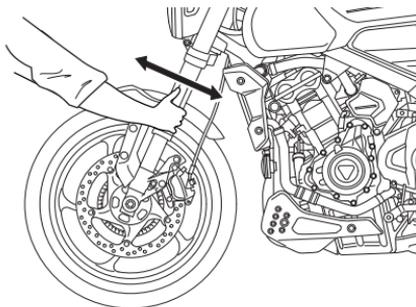
N'exercez pas de force excessive contre chaque roue et ne secouez pas chaque roue vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable, la faire tomber de son support et blesser quelqu'un.

Veillez à ce que la position de la cale de support n'endommage pas la moto.

Contrôle de la direction

⚠ Avertissement

La conduite d'une moto avec des roulements de direction (colonne) incorrectement réglés ou défectueux est dangereuse et peut causer une perte de contrôle de la moto et un accident.



Contrôle du jeu de la direction

Pour contrôler la direction :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- ▼ Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- ▼ Se tenir devant la moto et saisir l'extrémité inférieure des tubes extérieurs des fourches avant ; essayer alors de les faire déplacer en avant et en arrière.
- ▼ Si du jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- ▼ Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

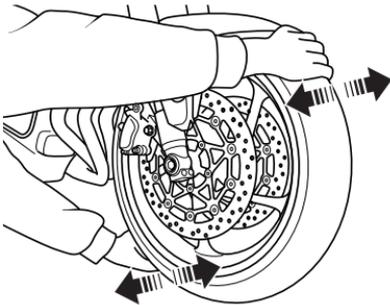
Contrôle des roulements de roues

Avertissement

La conduite avec des roulements de roue avant ou arrière usés ou endommagés est dangereuse et peut détériorer le comportement et la stabilité, ce qui peut causer un accident.

En cas de doute, faire contrôler la moto par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

Les roulements de roues doivent être contrôlés aux intervalles spécifiés dans le tableau d'entretien périodique.



Examen des roulements de roues

Pour contrôler les roulements de roues :

- ▼ Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- ▼ Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- ▼ En se tenant sur le côté de la moto, secouer doucement le haut de la roue avant d'un côté à l'autre.

- ▼ Si du jeu est détecté, demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- ▼ Repositionner l'appareil de levage et répéter la procédure pour la roue arrière.
- ▼ Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Note

Si les roulements de roue avant ou arrière causent du jeu dans les moyeux, sont bruyants, ou si la roue ne tourne pas régulièrement, faire contrôler les roulements de roues par un concessionnaire Triumph agréé.

Suspension

⚠ Avertissement

La conduite de la moto avec une suspension défectueuse ou endommagée est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais tenter de démonter aucune partie des unités de suspension

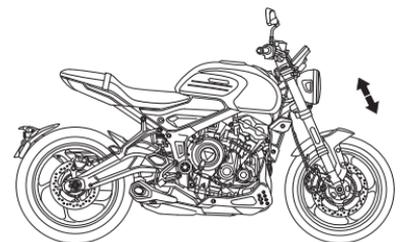
Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Un contact avec l'huile pressurisée peut causer des lésions à la peau ou aux yeux.

Suspension avant

La suspension avant n'est pas réglable.

Examen de la fourche avant



Examen des fourches avant

Pour inspecter les fourches avant :

- ▼ Positionner la moto sur une surface horizontale.
- ▼ Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- ▼ Si des points durs ou une raideur excessive sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.
- ▼ Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.
- ▼ Si des dégâts ou des fuites sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Réglages de suspension arrière

À la sortie d'usine, les réglages de la suspension de la moto sont au niveau Conducteur seul, comme indiqué dans les tableaux des réglages de la suspension. Les réglages de la suspension Conducteur seul procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans le tableau de  réglage de la suspension sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Paramètres de précharge du ressort Trident

Charge	Précharge du ressort ¹
Conducteur seul	1
Conducteur seul avec accessoires/chargement (d'un poids inférieur à la limite de chargement)	1
Conducteur et passager	7
Conducteur et passager avec accessoires/chargement (d'un poids inférieur à la limite de chargement)	7

¹ La position 1 est le minimum (tourné totalement dans le sens des aiguilles d'une montre) et la position 7 est le maximum (totalement dans le sens inverse).

Paramètres de précharge du ressort Tiger Sport

Charge	Précharge du ressort ¹
Conducteur seul	MIN
Conducteur seul avec accessoires/chargement (d'un poids inférieur à la limite de chargement)	30
Conducteur et passager	MAX
Conducteur et passager avec accessoires/chargement (d'un poids inférieur à la limite de chargement)	MAX

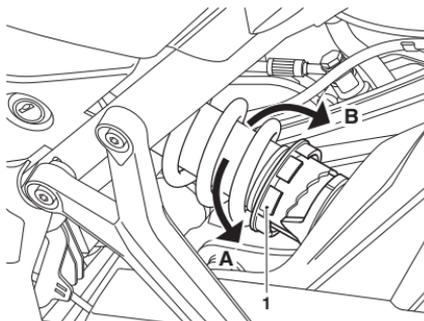
¹ Nombre de crans de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position de dévissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière

Trident uniquement

Le dispositif de réglage du ressort est situé au bas du combiné de suspension arrière.

Les positions des bagues de réglage arrière sont comptées à partir de la position un, qui correspond à la rotation de la bague à fond dans le sens des aiguilles d'une montre. La position un donne le minimum de précharge du ressort. Il y a sept positions de réglage en tout. La position sept correspond à la précharge maximale du ressort.



1. Bague de réglage de précharge des ressorts

A. Sens inverse des aiguilles d'une montre

B. Sens des aiguilles d'une montre

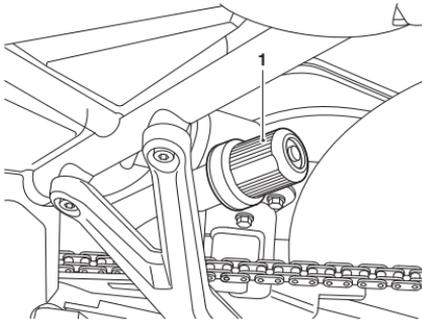
Pour changer le réglage de la précharge du ressort de suspension arrière :

- ▼ Chercher la clé en C dans la trousse à outils.
- ▼ Insérer la clé en C dans les fentes de la bague de réglage de précharge des ressorts.
- ▼ Tourner la bague de réglage de précharge des ressorts dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (correspondant au sens A dans le schéma) du côté gauche de la moto pour augmenter la précharge du ressort.
- ▼ Tourner la bague de réglage de précharge des ressorts dans le sens des aiguilles d'une montre (correspondant au sens B dans le schéma) du côté droit de la moto pour réduire la précharge du ressort.

Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière

Tiger Sport uniquement

Le dispositif de réglage de précharge des ressorts est situé à proximité du combiné de suspension arrière, et accessible du côté gauche de la moto.



1. Dispositif de réglage de précharge des ressorts

Pour changer le réglage de la précharge du ressort de suspension arrière :

- ▼ Tourner le dispositif de réglage de précharge des ressorts dans le sens des aiguilles d'une montre, vers le côté droit de la moto, pour augmenter la précharge du ressort.
- ▼ Tourner le dispositif de réglage de précharge des ressorts dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, vers le côté gauche de la moto, pour réduire la précharge du ressort.

Indicateurs d'angle d'inclinaison

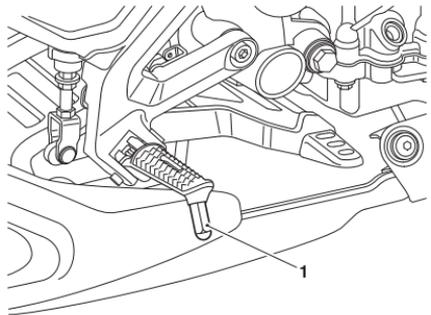
⚠ Avertissement

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.



1. Indicateur d'angle d'inclinaison

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils ont atteint la limite d'usure maximale de 15 mm de longueur. La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

Pneus



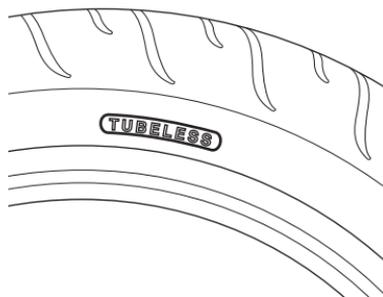
Ce modèle est équipé de pneus tubeless (sans chambre) et de valves et de jantes pour pneus tubeless. Utiliser uniquement des pneus marqués "TUBELESS" et des valves pour pneus tubeless sur les jantes marquées "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (prévues pour pneus tubeless).

 **Avertissement**

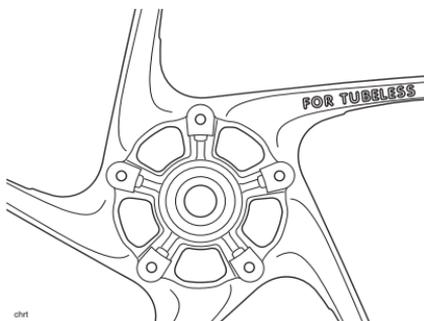
Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.



Marquage type d'un pneu - Pneu tubeless



Marquage type d'une roue - Pneu tubeless

Pressions de gonflage des pneus

Avertissement

Un gonflage incorrect des pneus peut causer une usure anormale de la bande de roulement et des problèmes d'instabilité pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage causera de l'instabilité et une usure prématurée de la bande de roulement.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent causer une perte de contrôle et occasionner un accident.

Avertissement

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Gonflez toujours les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

Attention

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaillon ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaillon ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser l'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement



Avertissement

La conduite avec des pneus excessivement usés est dangereuse et compromet l'adhérence, la stabilité et le comportement, ce qui peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Lorsque les pneus tubeless, utilisés sans chambre à air, sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entailles et de clous ou d'autres objets pointus incrustés. La conduite avec des pneus crevés ou endommagés affectera défavorablement la stabilité et le comportement de la moto, ce qui peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Vérifiez si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation. La conduite avec des roues ou des pneus défectueux ou endommagés est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

Consultez toujours votre concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer les pneus ou pour faire effectuer un contrôle de sécurité des pneus.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

Moins de 130 km/h	2 mm (0,08 in)
Plus de 130 km/h	Avant 2 mm Arrière 3 mm

Remplacement d'un pneu

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle. Il est impératif que des pneus et chambres à air (le cas échéant) homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de pneus de rechange. L'utilisation de pneus et de chambres à air non homologués, ou de pneus et chambres à air homologués dans des combinaisons non homologuées, risque d'entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus et chambres à air homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. Toujours faire monter et équilibrer les pneus et chambres à air par un concessionnaire Triumph agréé qui possède la formation et les compétences nécessaires pour assurer un montage sûr et efficace.

Pour obtenir des pneus ou des chambres à air de rechange, consulter un concessionnaire Triumph agréé qui aidera à sélectionner des pneus et chambres à air, dans la combinaison correcte et dans la liste homologuée, et à les faire monter selon les instructions du fabricant de pneus et de chambres à air.

Initialement, les pneus et chambres à air neufs ne donneront pas le même comportement que les pneus et chambres à air usés et le pilote devra prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

24 heures après la pose, les pressions des pneus doivent être contrôlées et ajustées, et le positionnement des pneus et des chambres à air doit être vérifié. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.

Avertissement

Des chambres à air ne doivent être utilisées que sur les motos équipées de roues à rayons et de pneus marqués "TUBE TYPE".

Certaines marques de pneus homologués marqués "TUBELESS" peuvent convenir à l'utilisation d'une chambre à air. Dans ce cas, une inscription autorisant le montage d'une chambre à air figure sur le flanc du pneu.

L'utilisation d'une chambre à air avec un pneu marqué "TUBELESS" et ne portant PAS l'inscription autorisant l'utilisation d'une chambre à air, ou l'utilisation d'une chambre à air sur une roue en alliage marquée "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (pour pneus Tubeless) causera le dégonflage du pneu, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Avertissement

Si un pneu ou une chambre à air subit une crevaison, tous deux doivent être remplacés.

Si un pneu crevé et sa chambre à air ne sont pas remplacés, ou si l'on utilise la moto avec un pneu ou une chambre à air réparé, la moto risque de devenir instable et l'on risque une perte de contrôle ou un accident.

⚠ Avertissement

Si l'on soupçonne qu'un pneu est endommagé, par exemple après avoir heurté une bordure de trottoir, faire contrôler le pneu intérieurement et extérieurement par un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

La conduite de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une moto équipée de pneus ou de chambres à air mal montés ou incorrectement gonflés, ou lorsqu'on n'est pas habitué à son comportement, risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

⚠ Avertissement

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut causer de l'instabilité entraînant une perte de contrôle et un accident.

Lorsqu'un équilibrage de roue est nécessaire, par exemple après le remplacement d'un pneu ou d'une chambre à air, s'adresser à un concessionnaire Triumph agréé.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Des masses à pince peuvent endommager la roue, le pneu ou la chambre à air, ce qui entraînera le dégonflage du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les pneus et les chambres à air qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus et les chambres à air doivent être remplacés après une telle utilisation car la conduite avec un pneu endommagé ou une chambre à air peut entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Batterie**⚠ Avertissement**

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et **CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.**

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et **CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.**

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

⚠ Avertissement

Dans certaines circonstances, la batterie peut libérer des gaz explosifs. Veiller à ne pas approcher d'étincelles, de flammes ou de cigarettes à proximité de la batterie.

Ne pas faire démarrer la moto en y reliant une batterie de secours, faire en sorte que les câbles de batterie ne se touchent pas et ne pas inverser leur polarité, car l'une quelconque de ces actions pourrait provoquer une étincelle qui enflammerait les gaz de la batterie et risquerait de blesser quelqu'un.

S'assurer de la présence d'une ventilation suffisante lors de la charge la batterie ou de son utilisation dans un espace fermé.

⚠ Avertissement

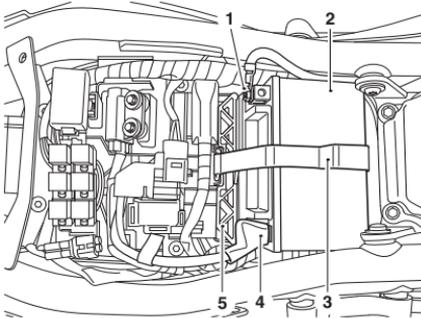
La batterie contient des matières dangereuses. Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie, à tout moment.

Dépose de la batterie, modèle Trident

⚠ Avertissement

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie et de provoquer des blessures.



1. Borne négative (noire)
2. Batterie
3. Sangle de batterie
4. Borne positive (rouge)
5. Entretoise de batterie

Pour déposer la batterie :

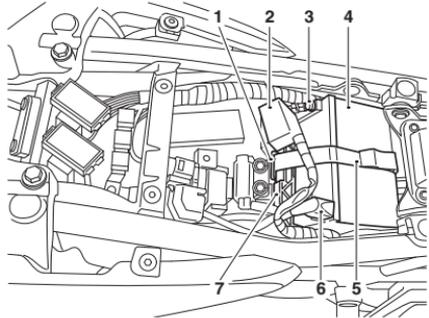
- ▼ Déposer la selle (voir page 76).
- ▼ Décrocher la sangle de la batterie de son crochet près de l'entretoise de batterie.
- ▼ Déposer l'entretoise de batterie.
- ▼ Débrancher les câbles de la batterie, le câble négatif (noir) en premier, puis le câble positif.
- ▼ Déposer la batterie de son boîtier.

Dépose de la batterie, modèle Tiger Sport

⚠ Avertissement

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie et de provoquer des blessures.



1. Clip de sangle de batterie
2. Connecteur diagnostic
3. Borne négative
4. Batterie
5. Sangle de batterie
6. Borne positive (rouge)
7. Entretoise de batterie

Pour déposer la batterie :

- ▼ Déposer la selle (voir page 76).
- ▼ Débrancher le connecteur diagnostic pour faciliter la dépose de la batterie.
- ▼ Débrancher les câbles de la batterie, le câble négatif (noir) en premier, puis le câble positif.
- ▼ Décrocher la sangle de la batterie de son clip près de l'entretoise de batterie.
- ▼ Déposer l'entretoise de batterie.
- ▼ Déposer délicatement la batterie de son boîtier.

Mise au rebut de la batterie

Si la batterie doit être remplacée, remettez l'ancienne à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

Entretien de la batterie **Avertissement**

L'électrolyte de batterie est corrosif et toxique et cause des lésions à la peau sans protection.

Ne jamais avaler d'électrolyte et ne pas le laisser entrer en contact avec la peau.

Pour éviter des blessures, toujours se protéger les yeux et la peau en manipulant la batterie.

La batterie est de type scellé et ne nécessite pas d'autre entretien que le contrôle de la tension et la recharge périodique si nécessaire, par exemple pendant son remisage.

Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec. Vérifier que les connexions des câbles sont propres.

Il n'est pas possible de régler le niveau d'électrolyte dans la batterie ; la bande d'étanchéité ne doit pas être retirée.

Décharge de la batterie

Attention

Le niveau de charge de la batterie doit être maintenu pour maximiser la durée de vie de la batterie.

Si le niveau de charge de la batterie n'est pas maintenu, elle risque de subir de graves dégâts internes.

Dans les conditions normales, le circuit de charge de la moto maintient la batterie chargée au maximum. Toutefois, si la moto est inutilisée, la batterie se déchargera progressivement sous l'effet du processus normal d'autodécharge. La montre, la mémoire du module de commande moteur (ECM), les températures ambiantes élevées ou l'adjonction de systèmes de sécurité électriques ou d'autres accessoires électriques contribueront toutes à accélérer cette décharge. Le débranchement de la batterie de la moto pendant le remisage ralentira sa décharge.

Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto

Si la moto est remisee ou peu utilisée, contrôler la tension de la batterie chaque semaine avec un multimètre. Suivez les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

Si la tension de la batterie tombe à moins de 12,7 V, il faut la recharger.

Si une batterie se décharge complètement ou si elle reste déchargée même pendant une courte durée, il se produit une sulfatation des plaques de plomb. La sulfatation est une partie normale de la réaction interne de la batterie. Cependant, au bout d'un certain temps le sulfate peut se cristalliser sur les plaques et rendre la récupération difficile, voire impossible. Ces dégâts permanents ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.

Gardez la batterie chargée au maximum pour réduire le risque de gel par temps froid. Si la batterie gèle, elle subira de graves dégâts internes.

Charge de la batterie **Avertissement**

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et **CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.**

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et **CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.**

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

 **Attention**

Ne pas utiliser de chargeur rapide pour automobile car il risque de surcharger la batterie et de l'endommager.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, demander conseil à un concessionnaire Triumph agréé.

Si la tension de la batterie tombe en dessous de 12,7 volts, la recharger avec un chargeur approuvé par Triumph. Toujours déposer la batterie de la moto et suivre les instructions fournies avec le chargeur.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge avec un chargeur d'entretien approuvé par Triumph.

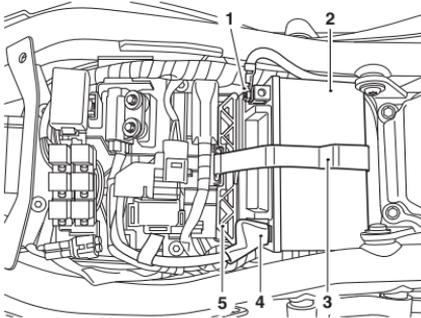
De même, si la charge de la batterie tombe à un niveau tel que le démarrage devient impossible, déposer la batterie de la moto avant de la charger.

Installation de la batterie, modèle Trident

Avertissement

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie et de provoquer des blessures.



1. Borne négative (noire)
2. Batterie
3. Sangle de batterie
4. Borne positive (rouge)
5. Entretoise de batterie

Pour poser la batterie :

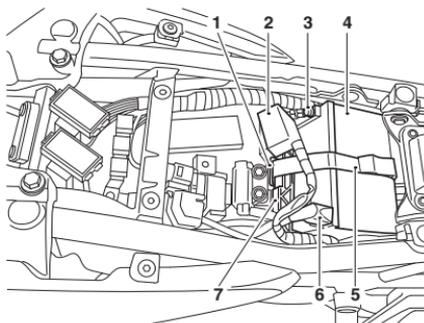
- ▼ Positionner la batterie dans son boîtier.
- ▼ Insérer l'entretoise de batterie.
- ▼ Reposer la sangle de batterie.
- ▼ Rebrancher la batterie en commençant par le câble positif (rouge), puis le câble négatif.
- ▼ Serrer les bornes de batterie à 4,5 Nm.
- ▼ Enduire les bornes d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- ▼ Couvrir la borne positive avec son capuchon protecteur.
- ▼ Reposer la selle (voir page 76).

Installation de la batterie, modèle Tiger Sport

Avertissement

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie et de provoquer des blessures.



1. Clip de sangle de batterie
2. Connecteur diagnostic
3. Borne négative
4. Batterie
5. Sangle de batterie
6. Borne positive (rouge)
7. Entretoise de batterie

Pour poser la batterie :

- ▼ Positionner la batterie dans son boîtier.
- ▼ Insérer l'entretoise de batterie.
- ▼ Reposer la sangle de batterie.
- ▼ Rebrancher la batterie en commençant par le câble positif (rouge), puis le câble négatif.
- ▼ Serrer les bornes de batterie à 4,5 Nm.
- ▼ Enduire les bornes d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- ▼ Couvrir la borne positive avec son capuchon protecteur.
- ▼ Rebrancher le connecteur diagnostic.
- ▼ Reposer la selle (voir page 76).

Fusibles

⚠ Avertissement

Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

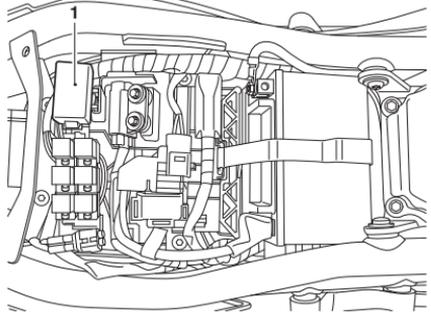
Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

L'utilisation d'un fusible incorrect risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utilisez les tableaux ci-dessous.

Fusibles, modèle Trident

La boîte à fusibles 1 est située sous la selle. Cette boîte à fusibles contient les fusibles principaux. Pour accéder à la boîte à fusibles, il faut déposer la selle (voir page 76).

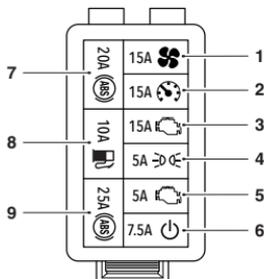


1. Boîte à fusibles 1, modèle Trident

La boîte à fusibles 2 est située sous le couvercle en plastique du réservoir de carburant et contient l'ECU ABS et les fusibles de diagnostic.

Des fusibles de rechange sont situés à l'intérieur des couvercles de boîte à fusibles et doivent être remplacés s'ils sont utilisés.

Boîte à fusibles 1, modèle Trident



Boîte à fusibles 1, modèle Trident

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Ventilateur de refroidissement	15
2	Instruments	15
3	Système de gestion du moteur (EMS)	15
4	Feux de position	5
5	Module de commande du moteur (ECU)	5
6	Allumage	7,5
7	Solénoïde d'ABS	20
8	Pompe à carburant	10
9	Moteur d'ABS	25

Boîte à fusibles 2, modèle Trident

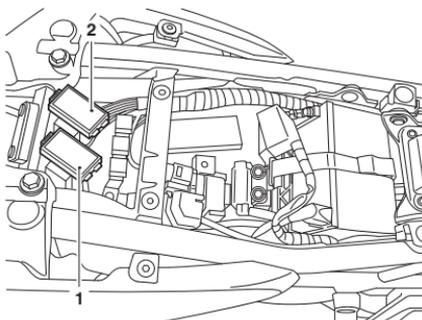


Boîte à fusibles 2, modèle Trident

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	ECU d'ABS	2
2	Diagnostics	2

Fusibles, modèle Tiger Sport

Les boîtes à fusibles sont situées sous la selle. Pour accéder à la boîte à fusibles, il faut déposer la selle (voir page 76).

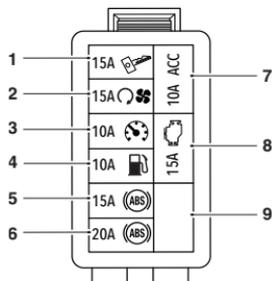


1. Boîte à fusibles 1, modèle Tiger Sport

2. Boîte à fusibles 2, modèle Tiger Sport

Des fusibles de rechange sont situés à l'intérieur des couvercles de boîte à fusibles et doivent être remplacés s'ils sont utilisés.

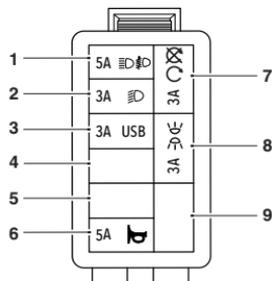
Boîte à fusibles 1, modèle Tiger Sport



Boîte à fusibles 1, modèle Tiger Sport

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Allumage	15
2	Démarrreur et ventilateur de refroidissement	15
3	Instruments	10
4	Pompe à carburant	10
5	Solénoïde d'ABS	15
6	Pompe ABS	20
7	Accessoire	10
8	Système de gestion du moteur (EMS) 1	15
9	Vide	-

Boîte à fusibles 2, modèle Tiger Sport



Boîte à fusibles 2, modèle Tiger Sport

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Faisceau de route et feux antibrouillard	5
2	Faisceau de croisement	3
3	USB	3
4	Vide	-
5	Vide	-
6	Avertisseur sonore	5
7	Interrupteur marche/arrêt	3
8	Feux de position	3
9	Vide	-

Phares



⚠ Avertissement

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare incorrectement réglé peut réduire la visibilité et causer un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Si l'on tente de régler un phare pendant la marche de la moto, on risque une perte de contrôle et un accident.

⚠ Attention

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe.

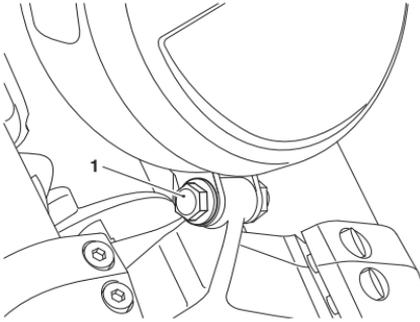
Couvrir le cabochon de phare allumé avec des vêtements, des bagages, de la bande adhésive, des appareils visant à modifier ou régler le faisceau de phare ou des couvercles de cabochon de phare qui ne sont pas d'origine entraîne la chauffe et la distorsion du cabochon de phare, causant des dommages irréparables sur l'ensemble phare.

Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

Réglage des phares, modèle Trident

Le phare ne peut être réglé que verticalement.



1. Boulon de montage de phare

Pour régler verticalement le faisceau de phare :

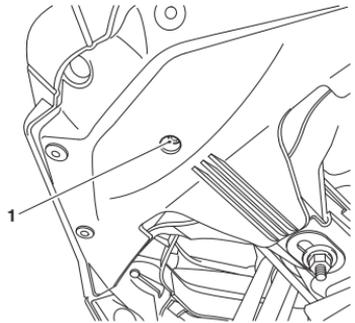
- ▼ Mettre le contact. Le moteur n'a pas besoin d'être en marche.
- ▼ Allumer le faisceau de croisement.
- ▼ Toujours s'assurer que le guidon est en position droite.
- ▼ Desserrer le boulon de l'ensemble phare fixant le support de phare sur la boucle de cadre avant suffisamment pour permettre un mouvement restreint des phares.
- ▼ Réglez la position du phare pour obtenir le réglage de faisceau requis.
- ▼ Resserrer les boulons de fixation de l'ensemble phare à 26 Nm.
- ▼ Revérifiez les réglages des faisceaux de phare.
- ▼ Éteignez les phares une fois les faisceaux correctement réglés.

Réglage des phares, modèle Tiger Sport

Les phares gauche et droit ne peuvent être réglés que verticalement et simultanément. Leur réglage indépendant n'est pas possible.

Pour régler verticalement le faisceau de phare :

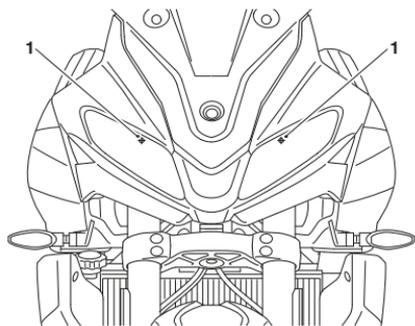
- ▼ Mettre le contact. Le moteur n'a pas besoin d'être en marche.
- ▼ Allumer le faisceau de croisement.
- ▼ Toujours s'assurer que le guidon est en position droite.



1. Vis de réglage des phares

- ▼ Utiliser la clé Allen fournie sous le siège pour tourner la vis de réglage des phares située sous le cockpit de manière à obtenir le réglage requis pour le faisceau de phare.

- ▼ Debout face à la moto, tourner la vis de réglage des phares dans le sens des aiguilles d'une montre pour abaisser le faisceau de phare. Tourner la vis de réglage des phares dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour remonter le faisceau de phare.



1. Marquages de réglage de la hauteur des phares

- ▼ Se guider avec le petit marqueur de réglage sur chaque bloc optique pour obtenir le réglage de faisceau de phare requis.
- ▼ Révérifiez les réglages des faisceaux de phare.
- ▼ Éteindre les phares une fois les faisceaux de phare correctement réglés.

Remplacement des phares

Les blocs optiques LED installés sur les modèles Trident et Tiger Sport sont scellés et ne nécessitent entretien. Les blocs optiques doivent être remplacés en cas de panne.

Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. Un bloc optique d'indicateur de direction doit être remplacé en cas de panne de l'indicateur de direction.

Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

Éclairage de plaque d'immatriculation

L'éclairage de plaque d'immatriculation est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'éclairage de plaque d'immatriculation doit être remplacé en cas de panne.

Table des matières

Nettoyage	156
Préparation au nettoyage.....	156
Précautions particulières.....	157
Lavage.....	158
Après le lavage.....	158
Entretien de la peinture brillante	159
Entretien de la peinture mate	159
Éléments en aluminium - non laqués ou peints.....	160
Entretien du chrome et de l'acier inox.....	160
Entretien du chrome noir	161
Entretien du système d'échappement.....	161
Entretien de la selle.....	162
Entretien des sacoches (le cas échéant).....	163
Entretien du pare-brise (le cas échéant)	164
Entretien des produits en cuir	165
Remisage.....	166

Nettoyage

Le nettoyage fréquent et régulier est une partie essentielle de l'entretien de votre moto. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Le nettoyage à l'eau froide contenant un produit de nettoyage automobile est indispensable de manière régulière, mais particulièrement après l'exposition aux brises marines, à l'eau de mer, à la poussière ou à la boue, et au sel et au sable des routes en hiver.

N'utilisez pas de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entraînerait une corrosion prématurée.

Bien que les clauses de la garantie de votre moto prévoient une couverture contre la corrosion de certains éléments, le propriétaire est tenu de respecter ces consignes raisonnables qui protégeront la moto contre la corrosion et amélioreront son aspect.

Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrez le trou de serrure avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et à la poussière de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

Précautions particulières

Attention

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

Attention

Ne pulvériser jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est normalement situé sous la selle du conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- ▼ Conduit de prise d'air
- ▼ Tout composant électrique visible
- ▼ Cylindres et étriers de freins
- ▼ Boîtiers de commutateur sur le guidon
- ▼ Roulement de colonne
- ▼ Instruments
- ▼ Bouchon de remplissage d'huile
- ▼ Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)
- ▼ Arrière des phares
- ▼ Selles
- ▼ Joints et roulements de suspension
- ▼ Sous le réservoir de carburant
- ▼ Roulements de roue.

Note

Les savons fortement alcalins laissent des résidus sur les surfaces peintes et peuvent aussi causer des taches d'eau.

Utilisez toujours un savon faiblement alcalin pour faciliter le nettoyage.

Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- ▼ S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- ▼ Préparer un mélange d'eau froide et propre et de produit nettoyant doux pour auto. N'utilisez pas de savon très alcalin comme ceux couramment utilisés dans les lave-autos car il laisse des résidus.
- ▼ Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux. N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- ▼ Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

Après le lavage



Avertissement

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent provoquer une perte de puissance de freinage et un accident.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- ▼ Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- ▼ Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- ▼ Testez les freins avant de conduire la moto.
- ▼ Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- ▼ Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec un produit lustrant automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante.

- ▼ N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- ▼ N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Veuillez contacter votre concessionnaire si vous n'êtes pas sûr des composants sur votre moto étant en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque et pour des conseils sur comment nettoyer ces éléments.

Utilisez un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Séchage

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

Protection



Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions peuvent être utilisées pour les composants en chrome, acier inox brossé et en fibres de carbone ; les systèmes d'échappement peints en mat doivent être nettoyés comme indiqué ci-dessus, en tenant compte des instructions d'entretien dans la section Peinture mate préalable.

Note

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

Protection

Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien de la selle

Attention

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyez la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

Entretien des sacoches (le cas échéant)

Attention

L'utilisation de produits chimiques ou de jets à haute pression est déconseillée pour le nettoyage des sacoches.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager les sacoches.

Le nettoyage fréquent et régulier est une partie essentielle de l'entretien des sacoches. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Pour nettoyer correctement les sacoches, procéder comme suit :

- ▼ Nettoyer les sacoches avec de l'eau froide et une éponge.
 - ▼ Ne pas utiliser d'eau chaude ni de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entraînerait une détérioration prématurée.
 - ▼ Veiller à nettoyer les sacoches après une exposition aux embruns, à l'eau de mer, à des routes poussiéreuses ou boueuses, et au sel et au sable des routes en hiver.
 - ▼ Nettoyer régulièrement le guide de glissière, le cadenas et la serrure de sacoche avec une brosse pour enlever la saleté et les gravillons afin de préserver leur bon fonctionnement.
- ▼ Ne jamais sécher les sacoches en y appliquant une chaleur directe.
 - ▼ Si les sacoches se mouillent, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher les sacoches naturellement à la température ambiante.

NETTOYAGE ET REMISAGE

Entretien du pare-brise (le cas échéant)



⚠ Avertissement

N'essayez jamais de nettoyer le pare-brise pendant la marche, car vous risquez une perte de contrôle du véhicule et un accident si vous lâchez le guidon.

Un pare-brise endommagé ou rayé réduit la visibilité avant du pilote. Cette réduction de la visibilité avant est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Les produits chimiques corrosifs comme l'électrolyte de batterie endommagent le pare-brise. Ne laissez jamais de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

⚠ Attention

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récuser, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone, le tétrachlorure de carbone, etc. endommageront le pare-brise.

Ne laissez jamais aucun de ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

Entretien des produits en cuir

Il est recommandé de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- ▼ Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
 - ▼ Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
 - ▼ Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.
 - ▼ Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
 - ▼ Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
 - ▼ Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.
- ▼ Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussures traitées contre le gel.
 - ▼ Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
 - ▼ Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
 - ▼ Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

NETTOYAGE ET REMISAGE

Remisage

Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- ▼ Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- ▼ Remplissez le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajoutez un stabilisateur de carburant (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Couper le contact. Ne pas fumer.

Le local doit être bien aéré et exempt de toute source de flamme ou d'étincelles, ce qui inclut tout appareil possédant une veilleuse.

- ▼ Déposez les bougies de chaque cylindre et versez quelques gouttes (5 cm³) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer quelques secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies et les serrer à 12 Nm.
- ▼ Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 109).
- ▼ Vérifier la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire (voir la section Caractéristiques correspondante).
- ▼ Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placez des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
- ▼ Pulvériser de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe plusieurs produits sur le marché et votre concessionnaire saura conseiller sur l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.
- ▼ Lubrifiez et, si nécessaire, réglez la chaîne transmission (voir page 118).
- ▼ Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 112).

- ▼ Déposer la batterie et la ranger dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines (voir page 146).
- ▼ Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
- ▼ Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.

Préparation après remisage

Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :

- ▼ Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 147).
- ▼ Si la moto a été remisee plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 109).
- ▼ Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
- ▼ Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
- ▼ Abaisser la béquille latérale.
- ▼ Actionnez le démarreur plusieurs fois.
- ▼ Reposer les bougies et les serrer à 12 Nm, puis mettre le moteur en marche.
- ▼ Vérifier la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire (voir la section Caractéristiques correspondante).
- ▼ Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
- ▼ Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- ▼ Essayer la moto à basse vitesse.

Page réservée

Table des matières

Conditions générales de la garantie Triumph	170
Conditions générales de la garantie Triumph	171
Conditions et exclusions.....	173
Conditions et exclusions.....	175
Garantie du système d'insonorisation.....	177
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto	178
Garantie du système antipollution.....	179
Soins à apporter à votre moto	180
Triumph à l'étranger	181

Conditions générales de la garantie Triumph

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce manuel ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseillez le nouveau propriétaire de signaler à Triumph que le propriétaire a changé en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Australie uniquement

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

Conditions générales de la garantie Triumph

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce manuel ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseillez le nouveau propriétaire de signaler à Triumph que le propriétaire a changé en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

GARANTIE

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et deviennent la propriété de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Conditions et exclusions

1. La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée¹, entretenue de manière inadéquate ou incorrecte.
2. La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
3. La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire de Triumph et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
4. Les silencieux d'échappement de la moto sont garantis 12 (douze) mois à compter de l'entrée en vigueur de la garantie générale de la moto. Au cours de cette période de garantie de 12 (douze) mois, la corrosion interne ou la déformation des déflecteurs internes sont exclues de la garantie. Après cette période de 12 (douze) mois, les silencieux de la moto sont exclus des conditions de la présente garantie.
5. La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

¹ Une mauvaise utilisation inclut toute utilisation non conforme aux recommandations faites à la section Conduite de la moto du manuel du propriétaire et toute utilisation contraire aux avertissements donnés dans le même manuel. En outre, une mauvaise utilisation inclut, sans s'y limiter, toute utilisation de la moto qui ne constitue pas d'utilisation normale sur route.

GARANTIE

La garantie ne couvre pas :

- ▼ Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGREE ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- ▼ Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- ▼ Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- ▼ Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- ▼ L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- ▼ Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- ▼ Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- ▼ Motos utilisées commercialement.
- ▼ Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- ▼ Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

La présente garantie peut être interprétée dans le cadre de la législation anglais et toute question en relation avec la présente garantie est soumise à la compétence des tribunaux anglais.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Conditions et exclusions

1. La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée², entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
2. La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
3. La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

² Une mauvaise utilisation inclut toute utilisation non conforme aux recommandations faites à la section Conduite de la moto du Manuel du propriétaire et toute utilisation contraire aux avertissements donnés dans le même manuel. En outre, une mauvaise utilisation inclut, sans s'y limiter, toute utilisation de la moto qui ne constitue pas d'utilisation normale sur route.

GARANTIE

La garantie ne couvre pas :

- ▼ Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- ▼ Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- ▼ Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGRÉÉ.
- ▼ Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- ▼ L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- ▼ Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- ▼ Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- ▼ Motos utilisées commercialement.
- ▼ Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- ▼ Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Garantie du système d'insonorisation

Avertissement

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé ; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

1. Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
2. Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
3. Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
4. Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :

1. Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.
2. Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
3. Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
4. Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :

1. Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
2. Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
3. Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
4. Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk.

Filiales

Benelux

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

Brésil

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email : sac.triumph@europ-assistance.com.br

Chine

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Room 302, Tower 11,
1250, Xinzha Road, Jingan District,
Shanghai, RPC
200041

Tél. : +86 21 6140 9180

Email : aftersales.china@triumphmotorcycles.com

Danemark/Finlande/Norvège/Suède

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

France

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

Allemagne

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

Inde

Triumph Motorcycles (India) Private Limited

Tél. : 1 800 3000 0051 (appel gratuit)

E-mail : customer.care@triumphmotorcycles.in

Italie

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

Japon

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

Espagne/Portugal

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

GARANTIE

Thaïlande

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

Royaume-Uni/Irlande

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

USA

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

Dimensions, poids et performances

Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile	Trident	Tiger Sport
Charge utile maximum	205 kg (452 lb)	223 kg (492 lb)

Moteur	Trident	Tiger Sport
Type	3 cylindres en ligne	3 cylindres en ligne
Cylindrée	660 cm ³	660 cm ³
Alésage x Course	74,04 x 51,1 mm	74,04 x 51,1 mm
Taux de compression	11:95:1	11:95:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite	De gauche à droite
Ordre	1 à gauche	1 à gauche
Ordre d'allumage	1-2-3	1-2-3

Lubrification	Trident	Tiger Sport
Circuit de lubrification	Carter humide	Carter humide
Capacités d'huile moteur :		
Remplissage à sec	3,20 litres	3,20 litres
Vidange et changement de filtre	2,80 litres	2,80 litres
Vidange seulement	2,60 litres	2,60 litres

CARACTÉRISTIQUES

Circuit de refroidissement	Trident	Tiger Sport
Type de liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mêlé)	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mêlé)
Rapport eau/antigel	50/50 (pré-mêlé, fourni par Triumph)	50/50 (pré-mêlé, fourni par Triumph)
Capacité de liquide de refroidissement	2,2 litres	2,2 litres
Ouverture du thermostat (nominale)	71°C	71 °C

Circuit d'alimentation	Trident	Tiger Sport
Type	Injection de carburant électronique	Injection de carburant électronique
Injecteurs	Actionnés par solénoïde	Actionnés par solénoïde
Pompe à carburant	Électrique immergée	Électrique immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar	3,5 bar

Carburant	Trident	Tiger Sport
Type	91 RON sans plomb	91 RON sans plomb
Capacité du réservoir (moto verticale)	14,4 litres	17,5 litres

Allumage	Trident	Tiger Sport
Allumage	Numérique inductif	Numérique inductif
Limiteur de régime électronique	10 500 tr/min	10 500 tr/min
Bougies	NGK CR9EK	NGK CR9EK
Écartement des électrodes de bougies	0,60-0,75 mm	0,60-0,75 mm
Tolérance d'écartement	0,075 mm	0,075 mm

Boîte de vitesses	Trident	Tiger Sport
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multidisque dans l'huile	Multidisque dans l'huile
Chaîne de transmission tertiaire	Chaîne RK 520 KMW, 120 maillons	Chaîne RK 520 KMW, 122 maillons
Rapport de transmission primaire	1,854 (41/76)	1,854 (41/76)
Rapports des vitesses :		
Rapport de transmission tertiaire	3,188 (16/51)	3,188 (16/51)
1ère	2,867 (15/43)	2,867 (15/43)
2de	2,053 (19/39)	2,053 (19/39)
3e	1,565 (23/36)	1,565 (23/36)
4e	1,286 (21/27)	1,286 (21/27)
5e	1,107 (28/31)	1,107 (28/31)
6e	0,967 (30/29)	0,967 (30/29)

Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées.

Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pneus homologués

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

CARACTÉRISTIQUES

Pneus	Trident	Tiger Sport
Dimensions des pneus :		
Avant	120/70 ZR17 58W	120/70 ZR17 58W
Arrière	180/55 ZR17 73W	180/55 ZR17 73W
Pression des pneus (à froid) :		
Avant	2,34 bar	2,3 bar
Arrière	2,90 bar	2,5 bar
Équipement électrique	Trident	Tiger Sport
Type de batterie	YTX9-BS	YTX9-BS
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah	12 Volt, 8 Ah
Alternateur	14 V, 34 A à 5 000 tr/min	14 V, 34 A à 5 000 tr/min
Feu de position avant	Diode LED	Diode LED
Phare	Diode LED	Diode LED
Feu de position AR/stop	Diode LED	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	12 V, 5 W	12 V, 5 W
Témoins d'indicateurs de direction	12 V, 10 W	12 V, 10 W
Cadre	Trident	Tiger Sport
Angle de chasse	24,6°	23,1°
Chasse	107,3 mm	97,1 mm

Couples de serrage	Trident	Tiger Sport
Bornes de batterie	4,5 Nm	4,5 Nm
Écrous de réglage de chaîne	3 Nm	3 Nm
Écrous de blocage de réglage de chaîne	15 Nm	15 Nm
Carter de chaîne	9 Nm	9 Nm
Écrou de levier d'embrayage	3,5 Nm	3,5 Nm
Filtre à huile	10 Nm	10 Nm
Bougies	12 Nm	12 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm	25 Nm
✕Écrou d'axe de roue arrière	110 Nm	110 Nm

Liquides et lubrifiants	Trident et Tiger Sport
Roulements et pivots	Graisse conforme à la spécification NLGI 2
Liquide de freins	Liquide de freins DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (prémélangé)
Chaîne de transmission	Pulvérisation pour chaînes convenant aux chaînes à bague XW
Huile moteur	Huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

Page réservée

- A**
- Accessoires 95
 - Affichage..... 59
 - Alertes
 - Emplacements des étiquettes d'avertissement..... 14, 15
 - Témoins 38
 - Allumage
 - Caractéristiques 184
 - Commutateur d'allumage/Verrou de direction 27
 - Antidémarrage
 - Indicateur de direction 39
 - Antipatinage (TC)..... 55, 69
 - Réglages..... 69
 - Assistance au changement de vitesses Triumph (TSA)..... 85
 - Avertissements..... 03
 - Entretien..... 03
 - Étiquettes d'avertissement..... 03
 - Manuel du propriétaire..... 04
 - Système antibruit 04
 - Témoins 38
- B**
- Batterie 142
 - Charge 146
 - Décharge..... 145
 - Dépose..... 143
 - Entretien..... 144
 - Mise au rebut..... 144
 - Pose 147, 148
 - Remisage..... 145
 - Béquille latérale..... 74
 - Boîte de vitesses
 - Caractéristiques 185
- C**
- Cadre
 - Caractéristiques 186
 - Carburant
 - Bouchon de réservoir de carburant..... 67
 - Caractéristiques 184
 - Consommation..... 47
 - Jauge 42
 - Qualité du carburant..... 66
 - Ravitaillement..... 67
 - Remplissage du réservoir de carburant .. 68
 - Spécifications de système 184
 - Chaîne de transmission..... 118
 - Contrôle de la flèche 119
 - Contrôle de l'usure 122
 - Lubrification 119
 - Règlage de la flèche 120
 - Charge 97
 - Charge utile
 - Caractéristiques 183
 - Circuit de refroidissement 112
 - Caractéristiques 184
 - Changement du liquide de refroidissement 115
 - Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 113
 - Correction du niveau de liquide de refroidissement 114
 - Inhibiteurs de corrosion 112
 - Commande d'accélérateur 33
 - Inspection 116
 - Commutateurs au guidon côté droit 30
 - Interrupteur de marche/arrêt du moteur 30
 - Commutateurs au guidon côté gauche..... 31
 - Bouton d'avertisseur sonore 32
 - Bouton du faisceau de route..... 32
 - Bouton Mode..... 32
 - Boutons de navigation 31
 - Commutateur d'indicateurs de direction.. 32
 - Compte-tours..... 41
 - Compteur de vitesse..... 41
 - Conduite à grande vitesse..... 92
 - Couple spécifié..... 187
- D**
- Dangers
 - Témoins 31, 40
 - Direction
 - Contrôle des roulements de roues 131
 - Inspection 130
- E**
- Éclairage
 - Dangers..... 31, 40

Feu arrière.....	154
Indicateurs de direction.....	154
Phare.....	152
Plaque d'immatriculation.....	154
Réglage des phares.....	153
Remplacement du phare.....	154
Éclairage de plaque d'immatriculation.....	154
Embrayage.....	117
Examen.....	117
Réglage.....	117
Entretien	
Entretien périodique.....	104
Équipement électrique	
Caractéristiques.....	186
Examen de la fourche avant.....	132

F

Feu arrière.....	154
Fluides	
Caractéristiques.....	187
Freins.....	122
Contacteurs de feu.....	128
Contrôle de l'usure de frein avant.....	123
Contrôle de l'usure des freins arrière.....	124
Contrôle du liquide de frein avant.....	126
Contrôle du niveau de liquide de frein arrière.....	127
Correction du niveau de liquide de frein arrière.....	127
Liquide de freins à disque.....	125
Réglage du niveau de liquide de frein avant.....	126
Réservoir de liquide du frein arrière.....	127
Réservoir de liquide du frein avant.....	126
Rodage des plaquettes et disques neufs.....	122
Fusibles.....	149
Emplacement.....	149, 150
Identification.....	150, 151

H

Horloge.....	62
Huile moteur.....	107
Changement de l'huile et du filtre à huile.....	109
Contrôle du niveau d'huile.....	108

Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile.....	110
Spécification et qualité.....	111
Témoin de basse pression d'huile.....	39

I

Identification des pièces	
Côté droit.....	17, 19
Côté gauche.....	16, 18
Vue de la position du conducteur.....	20, 21
Indicateurs d'angle d'inclinaison.....	135
Indicateurs de direction.....	54
Éclairage.....	154
Témoin.....	40
Instruments	
Affichage.....	59
Compte-tours.....	41
Compteur de vitesse.....	41
Date.....	63
Disposition de l'écran de tableau de bord.....	36, 37
Entretien.....	43
Horloge.....	62
Ind. de changement.....	60
Jauge de carburant.....	42
Langue.....	61
Luminosité de l'affichage.....	48, 59
Menu Configuration moto.....	52
Menu principal.....	50
Réinitialiser aux paramètres par défaut..	65
Riding Modes.....	51
Support visible.....	60
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS).....	48
Témoins.....	38
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	42
Totalisateur.....	41
Totalisateurs partiels.....	44
Trip config.....	56
Unités.....	62
Interrupteur de marche/arrêt du moteur	
Position arrêt (STOP).....	30
Position démarrage (START).....	31
Position marche (RUN).....	31

- L**
- Levier d'embrayage 30
 - Lubrification
 - Caractéristiques 183
- M**
- Messages d'avertissement 50
 - Modes de conduite
 - Rain (pluie) 45
 - Road (route) 45
 - Sélection 46
 - Moteur
 - Caractéristiques 183
 - Mise en route 84
 - Pour arrêter le moteur 82
 - Pour mettre le moteur en marche 83
- N**
- Nettoyage
 - Après le lavage 158
 - Chrome et acier inox 160
 - Échappement 161
 - Éléments en aluminium - non laqués ou peints 160
 - Entretien de la selle 162
 - Entretien du cuir 165
 - Fréquence de nettoyage 156
 - Lavage 158
 - Pare-brise 164
 - Peinture brillante 159
 - Peinture mate 159
 - Pièces chromées noires 161
 - Précautions particulières 157
 - Préparation au nettoyage 156
 - Sacoches 163
 - Numéros de série
 - Numéro de série du moteur 23
 - Numéro d'identification du véhicule 23
- P**
- Pare-brise 77
 - Nettoyage 164
 - Réglage 77
 - Passagers 99
 - Périodicité d'entretien 55
 - Phare 152
 - Pignon
 - Affichage de la position 49
 - Pneus 197
 - Caractéristiques 186
 - Pressions de gonflage des pneus 137
 - Profondeur minimale des dessins de bande de roulement 139
 - Remplacement 73, 139
 - Type de pneu 136
 - Usure des pneus 138
- R**
- Levier de frein 29
 - Remisage
 - Préparation après remisage 167
 - Préparation au remisage 166
 - Réservoir de carburant
 - Remplissage 68
 - Rétroviseurs 129
 - Rétroviseurs d'extrémité de guidon 129
 - Riding Modes 44
 - Rodage 77
 - Roues
 - Contrôle des roulements de roues 131
- S**
- Sacoches 163
 - Sécurité
 - Casque et vêtements 09
 - Conduite 11
 - Contrôles de sécurité quotidiens 78
 - Entretien et équipement 11
 - Guidon et repose-pieds 13
 - Moto 07
 - Pièces et accessoires 10
 - Stationnement 09
 - Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 08
 - Selles 75
 - Dépose 76
 - Entretien de la selle 162
 - Installation 76
 - Verrou de selle 75
 - Stationnement 91

Suspension	132
Réglage de la suspension arrière	134, 135
Réglages de suspension arrière.....	133
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS).....	70
Afficher les informations	48
Numéro de série du capteur	73
Piles des capteurs	72
Pneus de rechange	73
Pression de gonflage	71
Pressions de gonflage des pneus.....	138
Témoin de pression des pneus	72

T

Tableau d'entretien périodique.....	000
Témoin de phare.....	40
Thermomètre de liquide de refroidissement	42
Totalisateur	41
Totalisateurs partiels	44
Activation/Désactivation du totalisateur partiel 2	58
Menu Configuration.....	56
Réinitialisation automatique	57
Réinitialisation manuelle	57

V

Vitesses	
Affichage de l'indicateur de changement de vitesse	60
Changements de vitesses.....	85

Page réservée

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Unité de commande de châssis	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	287 nW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Calculateur sans clé	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	6,28 uW ERP	

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Calculateur sans clé 2	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	3,01 uW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Porte-clés du système sans clé	Bandes de réception : 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB)	0,019 mW ERP	
Antidémarrage (motos avec système à clé)	Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz	5 dBµA/m @ 10 m	Technologie LDL Parc Technologique du Canal, 3 rue Giotto, 31520 Ramonville Saint-Agne, France
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz	0,063 mW	
ECU du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	10 mW ERP	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.
ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	1 mW ERP	
Dispositif de connectivité My Triumph	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2480 MHz	100 mW	

Représentant au sein de l'Union européenne

Adresse

Triumph Motocicletas España, S.L.

C/Cabo Rufino Lazaro

14 - E

28232 - Las Rozas De Madrid

Espagne

Homologation canadienne

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radio fréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.